

L'Ordre franciscain et l'Eucharistie

LE TIERS-ORDRE RÉGULIER

PÉNITENCE ET AMOUR



Le levain de vie évangélique déposé dans les cœurs par la Règle du Tiers-Ordre ne tarda pas à soulever les masses. Nous l'avons déjà vu produire des fruits admirables de sainteté et particulièrement de dévotion eucharistique.

Bientôt parmi les plus fervents tertiaires le désir se fit jour de quitter le monde entièrement afin de pouvoir se donner plus librement aux œuvres de zèle et de charité qui sont renfermées dans l'esprit du Tiers-Ordre. On vit se former ainsi des communautés d'hommes et de femmes où l'on pratiquait la Règle du Tiers-Ordre avec des constitutions particulières, auxquelles s'ajoutaient les vœux simples de religion. Ce fut le Tiers-Ordre régulier.

Sous l'influence des idées courantes au moyen-âge et des usages de l'Eglise, ces communautés à vœux simples pour être vraiment religieuses se virent amenées à faire des vœux solennels et à accepter la clôture papale. Nous en avons un exemple frappant dans Angèle de Mérici, fondatrice de tertiaires à vœux simples vouées à l'instruction des enfants pauvres qui plus tard devinrent les Ursulines, cloîtrées et dotées de vœux solennels.

Dès les premiers temps on vit dans les rangs du Tiers-Ordre régulier s'épanouir surtout des fleurs de pénitence, heureusement mariées à d'admirables fleurs d'innocence dans ce parterre séraphique si varié. Les unes comme les autres sont de délicieuses fleurs eucharistiques nous prouvant, une fois de plus, que le pain des Anges est aussi le festin de l'enfant prodigue.

* * *

Marguerite de Cortone, la Madeleine séraphique, demeura tou-

jours dans le monde, mais une de ses compatriotes et de ses contemporaines non moins illustre qu'elle par ses égarements d'abord, puis par sa pénitence fut l'une des premières fondatrices de communautés de Tertiaires. C'est Angèle, née à Foligno, petite ville de l'Ombrie, en 1348.

Passons : sous silence les égarements et les folies de sa jeunesse et de ses premières années de mariage.

Un jour, Celui qui, dans l'Évangile, eut pitié de la femme adultère, ouvrit les yeux à celle qui scandalisait la ville de Foligno et la conversion commença. Ce fut une œuvre pénible et longue. Dès le début, la pécheresse pourtant repentante ne put arriver à faire une bonne confession : « La vue de mes péchés, dit-elle, me faisait rougir quand j'étais seule. Ce fut bien pis quand il fallut en faire l'aveu au saint tribunal. Alors la honte agit sur moi avec tant de force que je n'eus pas le courage de les confesser entièrement. Je les portai donc à la Table Sainte et je reçus bien des fois sacrilègement le corps de Jésus-Christ. »

O miséricorde infinie de Jésus ! Cette pécheresse sacrilège devient un vase d'élection, les privilèges les plus insignes lui sont conférés et en particulier les grâces eucharistiques.

Privée coup sur coup en peu de temps de sa mère, de son mari et de ses enfants, elle entra dans le Tiers-Ordre de Saint François après avoir vendu tous ses biens et mena à partir de ce jour une vie plus angélique qu'humaine.

Les lumières qu'elle reçut de Dieu consignées dans un *Livre des Visions* font d'elle un docteur des théologiens mystiques.

C'est principalement sur la Sainte Eucharistie que la fidèle amante du Sauveur fut favorisée des visions les plus merveilleuses et accompagnées la plupart d'importantes révélations. Elle voyait le Sauveur à travers les espèces sacramentelles sous diverses formes : tantôt avec le corps et la figure d'un enfant de douze ans d'une beauté magnifique, et resplendissant d'une lumière qui dépassait celle du soleil ; tantôt dans tout l'éclat de sa gloire, assis sur un trône majestueux au milieu des anges ; tantôt encore crucifié, couvert de sang et de blessures.

Parfois, quand elle communiait, la sainte Hostie s'étendait dans sa bouche et l'enivrait de délices. S'il n'avait pas fallu l'avalier, elle l'aurait gardée ainsi le plus longtemps possible.

En l'avalant, elle éprouvait un plaisir inexprimable qui se répandait sur tout son corps et l'agitait fortement.

Un jour qu'elle désirait communier et qu'elle ne pouvait recourir à un prêtre, les anges lui apportèrent eux-mêmes l'Eucharistie. Durant douze années, cette nourriture céleste fut son seul aliment ; elle la recevait tous les jours et c'était assez pour soutenir son corps et son âme.

Pour encourager les fidèles à communier fréquemment, notre bienheureuse leur disait : « Quand Jésus vient en nous, il ne vient pas assurément les mains vides. Pourvu que vous ayez subi l'épreuve qu'exige l'Apôtre, il vous fait remise des peines temporelles, vous fortifie contre les tentations, diminue la puissance de vos ennemis et augmente vos mérites. »

Angèle ayant groupé autour d'elle un grand nombre de disciples qui revêtirent l'habit franciscain, elle en forma une communauté de sœurs qui joignaient à la Règle du Tiers-Ordre les trois vœux simples de religion. C'est ainsi qu'elle passe avec raison pour la fondatrice du Tiers-Ordre régulier, dès le XIV^e siècle. (1)

* * *

Une autre convertie, non pas d'une vie criminelle, mais bien d'une vie mondaine et dissipée qu'elle menait dans le cloître où elle avait fait profession depuis dix ans, c'est la bienheureuse Hyacinthe de Mariscotti, tertiaire régulière du couvent de Viterbe.

Impossible de décrire les pénitences et les extraordinaires macérations par lesquelles Hyacinthe s'efforçait de réparer ses fautes passées. La Passion de Jésus-Christ et la Sainte Eucharistie furent dès lors les objets préférés de sa dévotion.

Elle ne pouvait, écrit le P. Candide Mariotti (2), penser à ce divin Sacrement, en parler, le voir exposé ou le recevoir dans la sainte communion sans que le feu d'un ardent amour ne s'enflammât dans son cœur et que des larmes brûlantes n'inondassent son visage. . . Plus d'une fois, on la vit brusquement interrompre la conversation qu'elle avait engagée avec ses compagnes ou avec les novices

(1) Elle vécut en effet de 1348 à 1409.

(2) L'Eucaristia edi Francescani-Fano, 1908.

dont elle était la maîtresse, pour voler, c'est le mot propre, aux pieds de l'auguste Sacrement, comme ravie hors d'elle-même par son amour. . . C'est là qu'on la trouvait ordinairement prosternée sur le pavé, baignée de larmes et répétant à haute voix : « *Amor meus crucifixus est. Mon amour est crucifié.* »

Le saint Sacrifice de la Messe la touchait particulièrement et après y avoir assisté elle aimait à répéter ses oraisons jaculatoires : « Mon amour vient d'être crucifié ! Quand donc, ô mon Dieu, aurez-vous assez lavé les péchés des hommes. » Si on ne l'en eût empêchée, elle serait restée toute sa vie en contemplation devant le saint Tabernacle.

Elle établit dans l'église de la communauté plusieurs exercices en l'honneur du Saint Sacrement, spécialement des expositions solennelles où elle s'efforçait d'attirer le plus possible par le chant, les décorations et les prédications les personnes du dehors. C'est ainsi qu'elle établit à Viterbe les exercices des Quarante-Heures pendant les trois jours du carnaval, pratique qui ne tarda pas à se répandre dans toute l'Italie.

Née en 1585, elle mourut le 30 janvier 1640.

* * *

Quarante ans plus tard naissait en Allemagne à Kaufbeuren une enfant qui devait être plus tard placée sur les autels sous le nom de Bse Marie-Crescence Hœss.

Celle-ci fut toute sa vie une fleur d'innocence et de piété.

Dès sa plus tendre enfance, l'Eucharistie fut son attrait. Souvent, sa mère l'amenait avec elle à la Messe et quand le prêtre offrait la sainte Hostie à l'adoration des fidèles, au moment de l'élévation, l'enfant était toute transportée, sa figure rayonnait de joie. Aussi dès lors la bienheureuse enfant faisait ses délices de passer de longues heures à l'église où elle assistait à toutes les messes. Dès l'âge de trois ans, elle fut favorisée de visions célestes qui allumèrent dans son cœur un feu intense d'amour divin. Elle en fut consumée toute sa vie jusqu'à ne pouvoir en supporter les ardeurs.

Devenue religieuse du Tiers-Ordre régulier :

« La volonté divine et le Saint Sacrement, voilà mes délices sur la terre, disait Crescence. » En effet sa dévotion au Saint Sacrement la portait à passer de longues heures au pied du Tabernacle, malgré

la rigueur du froid en hiver et sans tenir compte de son extrême faiblesse : « Là, disait-elle, je trouve la chaleur et là aussi la force. » Là, pareillement, elle courait chercher lumière dans les difficultés et consolation dans toutes ses peines.

La foi lui inspirait un profond respect qui ne nuisait pas à son amour. Un jour, on lui commanda un travail qui l'obligeait de passer souvent devant le Saint Sacrement. Ne pouvant s'arrêter chaque fois, elle ne manquait pas d'adresser à Jésus-Hostie cette oraison jaculatoire : « Pour votre amour, ô mon Dieu, et par obéissance. » Lorsque pour la dernière fois, elle traversa le sanctuaire, elle remarqua comme un faisceau de flammes qui s'échappait du tabernacle : Surprise, elle en demanda l'explication au Seigneur : « Ce sont, dit-il, les aspirations d'amour que tu m'as adressées, en passant devant mon autel. »

C'était pour les assistants un sujet de véritable ravissement de voir la fiancée du Christ s'approcher de la sainte Table ; on croyait avoir sous les yeux le banquet des Anges auquel prennent part les Séraphins. Son visage avait toute la splendeur de ces esprits célestes et un parfum exquis se répandait tout autour d'elle. Son désir de recevoir Dieu dans son cœur était si intense que le plus léger retard lui semblait intolérable : « Je préférerais volontiers, disait-elle, renoncer aux joies du ciel, sauf la possession et la vision de Dieu, plutôt que d'être privée d'une seule communion. »

La communauté ne faisait point alors la communion quotidienne et s'en tenait à la règle qui prescrivait un certain nombre de jours par semaine pour la communion. Mais Crescence avait un si ardent désir de recevoir son Dieu chaque jour, que celui-ci ne put lui résister. Un jour donc, après le « *Domine, non sum dignus* » elle vit des anges s'avancer vers elle accompagnant un Séraphin qui portait la sainte hostie et vint la déposer sur ses lèvres ardentes. Depuis lors, chaque fois que ce n'était pas jour de communion pour la communauté, le même miracle se renouvela.

Il en fut ainsi durant deux années jusqu'à ce qu'elle eut obtenu la permission de faire la sainte communion chaque jour de la main du prêtre.

Un jour cependant pour l'éprouver, son confesseur lui défendit d'approcher de la sainte Table. Or, arrivé lui-même à la communion durant sa messe, il fut tout surpris de ne voir qu'une moitié de

l'Hostie dans la patène. Tout attristé de peur d'un accident, il chercha l'autre moitié ; ce fut en vain. Après la messe, il recommença ses recherches, sans plus de résultat. Ayant alors communiqué le fait à la Supérieure, tous deux pensèrent à questionner la sœur Crescence sur ce sujet. Confuse et timide elle répondit aussitôt : « Mon ange gardien est venu m'apporter l'autre parcelle de la sainte Hostie. » Jamais plus on ne la priva de la communion quotidienne et vingt années durant, jusqu'à sa mort, elle reçut chaque jour cette nourriture divine.

Ce fut le jour de Pâques, 5 avril 1744 que le céleste Epoux l'admit au banquet des noces éternelles.

* * *

Nous pourrions longtemps continuer le récit de traits semblables en poursuivant l'histoire des âmes qu'a sanctifiées la Règle du Tiers-Ordre régulier. Elles sont nombreuses celles que la Sainte Eglise a élevées sur les autels et innombrables celles qui se sont sanctifiées dans l'humilité du cloître et le dévouement à toutes les œuvres.

De nos jours, le Tiers-Ordre régulier avec sa vie active et ses vœux simples répond admirablement aux besoins de l'Eglise. Aussi sa diffusion est-elle vraiment extraordinaire et sa fécondité sans bornes. On estime à 60.000 le nombre des religieuses du Tiers-Ordre régulier, autrement dites Franciscaines, réparties en une multitude de Congrégations différentes. La plupart se consacrent aux œuvres de charité, d'éducation et de piété. Mais plusieurs de ces Instituts ont pour but le culte du Saint Sacrement et s'appellent Franciscaines de l'Adoration perpétuelle, ou autrement dans le même sens. Qui ne connaît spécialement les Franciscaines Missionnaires de Marie ? Inspirées d'en haut et approuvées par l'Eglise, elles ont entrepris de convertir le monde par l'adoration du Très Saint Sacrement. Partout où elles fondent des missions, c'est-à-dire dans le monde entier, chez les païens de toute langue et de toute race elles dressent un autel. Le Saint Sacrement y est exposé publiquement et les adoratrices veillent et prient devant le Saint Sacrement pendant que leurs sœurs travaillent, catéchisent et convertissent.

C'est ainsi, chers Tertiaires, que la dévotion au Saint Sacrement alimente la vie active aussi bien qu'elle entretient la vie contemplative. Allez donc à Jésus-Eucharistie, allez puiser à leur source les

énergies saintes qui conservent l'innocence ou la font recouvrer par la pénitence et qui des âmes pénitentes comme des âmes pures savent faire des apôtres de la foi, de la miséricorde et de l'amour.

C. M.



Le Congrès Eucharistique

JOURS de gloire, jours de triomphe, ils ont passé comme passent les jours, et cependant il demeurera d'eux plus que des souvenirs ; il en restera des fruits, féconds eux-mêmes, dignes d'être portés par les anges dans les réserves du Père de famille.

Le Canada écrivit, le 11 septembre, une page de vivante apologétique en l'honneur de la Sainte Eucharistie et de la Présence véritable, réelle et substantielle du Verbe incarné sous les espèces de l'Hostie Sainte. A moins de douter à la fois et de la raison humaine et de l'existence d'un Dieu Vérité, il est impossible de ne pas voir dans une manifestation aussi éclatante et solennelle que la Procession de clôture, un triple témoignage en faveur du plus consolant et du plus divin de nos dogmes : Témoignage de Dieu qui ne pourrait sans se mentir à lui-même laisser tomber la raison de l'homme dans une aussi monstrueuse aberration ; témoignage du Christ qui réalise sa propre parole : « J'attirerai tout à moi ! » ; témoignage enfin de l'Humanité évidemment élevée et soutenue au-dessus de son égoïsme et de son indolence, par une force qui ne peut être que l'énergie divine de la grâce mise au service de la foi surnaturelle.

Ces considérations sont basées sur des chiffres d'une incontestable éloquence. Le défilé commencé à midi et demie, se termine à 7 hs $\frac{1}{2}$, par la bénédiction du Très Saint Sacrement. Bien que l'itinéraire fût de cinq milles, la tête de la procession arriva en face du reposoir avant que le dais ne quittât l'église Notre-Dame, soit à 4 h $\frac{1}{2}$. Sur tout le parcours, sans même compter les milliers de personnes qui bondaient les estrades, les fenêtres, les balcons et les

toits, se tenait une foule de spectateurs qu'un calcul approximatif sans doute mais volontairement resté en deçà du chiffre certain, évalue à six cent mille ! Un autre calcul porte à 30.000 le nombre des hommes qui prirent rang dans la procession. Quant au chiffre total de la population montréalaise durant ces jours et notamment le dimanche après-midi il défie toute supputation et son exacte rigueur semblerait probablement invraisemblable, si l'on pouvait la connaître.

Or ces chiffres supposent tant de fatigues, de sacrifices, de contraintes, de dépenses, que les faire concorder avec la négation de la Présence réelle serait une entreprise chimérique et scandaleuse. Aucun mobile n'est capable de provoquer une telle dépense d'énergie humaine physique, intellectuelle et affective, sinon la foi soutenue par la grâce.

C'est en ce sens que la démonstration de dimanche est d'une apologétique péremptoire. Puissent nos Frères séparés la comprendre, et ne pas se laisser aveugler par des protestations d'une sincérité douteuse.

* * *

La foi, de ses yeux surnaturellement ouverts, voyait dans cette procession un spectacle plus beau que celui des maisons richement, luxueusement pavoisées, des arcs de triomphe, des pilônes, des monuments symboliques, des divers groupements de corporations, sociétés, congrégations ou ordres religieux, des évêques et des prêtres parés, des pouvoirs civils unis pour la première fois dans l'histoire des Congrès Eucharistiques aux fidèles et au clergé dans un commun hommage à Jésus-Hostie.

Ce spectacle était celui des âmes.

Hélas ! Il y avait dans la foule, et parmi ceux-mêmes qui suivaient et acclamaient leur Dieu, il y avait des Judas ! Notre piété n'a aucun intérêt à se le dissimuler ; dans l'état actuel de l'Eglise, il est impossible que l'ivraie ne soit partout mêlée au bon grain par l'ennemi. Les âmes droites, les cœurs aimants ont sur ce sujet un autre parti à prendre que l'aveuglement ou l'ignorance affectée : c'est le parti de la *Réparation* et d'une fidélité plus grande qui consolera le cœur blessé du Maître. Mais pour quelques pauvres âmes oubliées de leurs devoirs et de leurs intérêts, que de milliers d'autres s'embrasaient d'un amour plus ardent, s'épanchaient en prières

plus pressantes et intimes, s'exaltaient à l'envi dans le désir du bien, du vrai, du sacrifice et de la sainteté !

Ces 30.000 hommes qui passaient, c'était l'armée du Christ, aujourd'hui rassemblée, aujourd'hui consciente de son nombre et de sa force, demain prête au combat, armée pour la lutte, bientôt victorieuse, triomphante, maîtresse de ses ennemis. Que de ressources dans ces milliers de la Ligue du Sacré-Cœur, dans cet austère bataillon de tertiaires, dans ces phalanges de congréganistes, de religieux, de prêtres !

Quand on considère que tous ces hommes — tous, car les exceptions, honteuses d'elles-mêmes, sont si négligeables ! — étaient en grâce avec leur Dieu, et que conséquents avec leur foi et leur baptême, ils s'étaient préparés à ce Congrès par la confession, la communion, la prière, comme on se sent fier pour Notre-Seigneur, et comme on lui rend grâces et gloire de se faire ainsi aimer et servir ! A ce point de vue, quel travail incommensurable de la grâce dans les âmes, le *Bouquet Spirituel* que nos tertiaires ont offert et fait offrir à Notre-Seigneur ne représente-t-il pas, avec ses 271.099 communions sacramentelles, ses 634.210 communions spirituelles, ses 1.311.620 messes entendues, ses 238.130 heures d'adoration ! (1)

Oh ! oui, il est Dieu, ce Jésus qui à travers vingt siècles recueille de tels hommages, de tels élans de foi, de telles marques d'amour.

Oh ! oui, l'Hostie fragile le contient, ce Dieu vivant et cet Homme adorable, elle qui semblable à la miette de levain jetée dans la pâte, travaille et fait fermenter l'humanité ! Amour et éternelle adoration à Jésus-Hostie, oui ! mille et mille fois ! mais en gage de notre foi renouvelée et de notre amour vivifié, vivons désormais de telle sorte qu'on reconnaisse en tout, partout et toujours en nous des *Convaincus de la Présence Réelle*.

V. M.

(1) Ces chiffres résultent d'un calcul très-minutieux, où nous n'avons pas fait entrer les Bulletins arrivés après le 9 septembre.





SAINT ANTOINE DE PADOUE

et les Canadiens-Français

(Suite.)

ANCIENNES STATUES. — CULTE DANS LES COMMUNAUTÉS.

Chez les sœurs de la Charité de Montréal, se trouvaient deux statues en bois de Saint François et de Saint Antoine. Ces statues furent gracieusement données aux Pères Franciscains de Montréal en 1907. A cette occasion, la *Revue du Tiers-Ordre* [1907, p. 116] publia sur ces statues une notice historique, dont nous extrayons ce qui revient à notre sujet : “ La première [statue] représente le Séraphique Père plus que grandeur naturelle, avec le capuce raide et encadrant la tête que portaient autrefois les Récollets. La statue de Saint Antoine est plus petite et représente naturellement l'apparition de l'Enfant Jésus qui vient caresser son ami. La tenue du Saint est assez raide ; celle de l'Enfant-Jésus pareillement : si l'on ne savait l'histoire, on pourrait en le voyant lever la main se tromper sur le sens de son geste. Mais l'inexpérience de l'artiste s'explique. D'après les traditions des Sœurs, les deux statues ont été taillées dans le bois brut par les Iroquois (1) pour décorer l'ancienne église des Récol-

(1) Ce ne sont pas seulement les Iroquois qui auraient connu et vénéré Saint Antoine. Le R. P. Pacifique, O. M. C., de Sainte-Anne-de-Restigouche, nous assure que les Micmacs, dont il possède parfaitement l'histoire et les traditions, connaissaient bien Saint Antoine, pour lequel ils ont toujours conservé au moins le culte du souvenir et une grande vénération. — Note de l'auteur.

lets. En 1760, lors de la conquête anglaise, alors que l'autorité s'empara de l'église pour en faire le temple protestant, les Récollets chassés du lieu saint profané confièrent les deux statues à la Rvde Mère d'Youville qui vivait encore. Les filles de la vénérable fondatrice les entourèrent d'une vénération respectueuse. Lorsque l'Hôpital Général de la rue Dorchester remplaça la vieille maison située en ville et devenue trop petite pour rester la maison-mère du grand Institut, les statues suivirent les Sœurs et furent installées à la tribune de l'Eglise. C'est là que Saint François et Saint Antoine, tout rajeunis sous une couche de peinture fraîche, recevaient les fréquentes visites de tout le personnel de la maison. Les pauvres surtout, les vieillards et les affligés aimaient à les venir prier, leur demandaient des faveurs et apprenaient du Patriarche des Pauvres à aimer ou du moins à supporter leurs souffrances et leur pauvreté.

“Or, depuis le mois d'octobre les pauvres cherchent en vain leurs deux saints amis à la tribune de leur église. Attirés sans doute par le voisinage si proche de leurs frères et enfants, ils sont revenus au milieu d'eux revivre la vie d'autrefois, avant 1760. Ce fut une grande joie parmi les Frères quand les deux statues firent leur apparition dans le cloître, mais chez les Sœurs Grises qui les virent partir, ce fut, pour les pauvres surtout, un grand deuil et un pénible sacrifice ; Saint François saura compenser cela. ”

En 1909, un nouveau don d'une semblable statue en bois de Saint Antoine était fait aux Franciscains de Montréal. Cette statue vient-elle des Récollets ? C'est probable, et nous croirions assez volontiers qu'elle ornait la façade de leur église. Toujours est-il qu'elle fut livrée vers 1847 par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Prévost, à M. Pierre Benjamin Desroches, pour qu'il la brûlât. On ne savait qu'en faire. M. Desroches préféra la rafraîchir et la conserver. Il la donna, 32 ans plus tard, à sa petite fille Mde Bourgeaut, qui la garda pieusement comme une relique jusqu'à sa mort, et alors la légua à notre couvent de Montréal. Ajoutons que M. Prévost, ayant vu la vieille statue dans sa toilette neuve,

fut si content qu'elle n'eût pas été détruite, qu'il paya lui-même et la peinture et le travail du peintre !

Il nous faut encore mentionner une statuette que l'on peut voir à la Procure de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Cette statuette est aussi ancienne, semble-t-il, que la maison, qui la possédait et la vénérât, en tout cas, dès avant 1792, puisque la relique porte des traces de l'incendie qui en 1792 dévora l'Hôtel-Dieu. C'est une œuvre vraiment artistique ; détail curieux, Saint Antoine est représenté les pieds chaussés.

Cette petite statue — elle ne mesure qu'un pied et demi — a toujours été l'objet d'une grande vénération chez les Hospitalières de Saint-Joseph, et cette dévotion se rattache au culte que ces bonnes religieuses ont de temps immémorial voué à Saint Antoine, culte qui leur a valu les faveurs les plus signalées, comme nous le tenons de source autorisée. De tout temps, pour ainsi dire, la communauté de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph s'est préparée à la fête du Thaumaturge par les pieux exercices des Neuf Mardis, et la communion le jour de la fête du Saint y est générale et des plus ferventes. Cette dévotion est passée par le canal de la maison-mère dans les diverses fondations qui sont issues d'elle, ce qui démontre que la dévotion à Saint Antoine est pour ainsi dire un patrimoine de l'Institut.

Signalons aussi en passant, bien qu'elle soit plus récente que la piété qui l'a donnée, la grande statue de Saint Antoine érigée, comme celle de Saint François, par la générosité des Tertiaires de Montréal, au-dessus de la façade de la Cathédrale de cette ville.

Ces reliques du passé — tableaux et statues — nous rappellent éloquemment l'ancienneté du culte antonien au pays. Mais si l'on peut affirmer que les communautés religieuses sont les gardiennes sûres des traditions pieuses, les témoignages qu'elles nous offrent de leur dévotion antique à Saint Antoine sont l'écho le plus éloquent qu'il se puisse entendre de la dévotion de nos pères au thaumaturge franciscain.

Déjà les Sœurs de la Charité et les Hospitalières de Montréal nous ont appris leur culte traditionnel à notre Saint ; descendons vers Québec, en interrogeant sur notre chemin les Ursulines des Trois-Rivières. Elles nous répondent, par la bouche de la Révérende Mère Marguerite-Marie, leur distinguée archiviste : " Le culte de Saint Antoine a *toujours* été en honneur dans notre communauté. Un corridor — celui des cellules des anciennes religieuses — lui est dédié. Le bon saint y a sa statue toujours fleurie et souvent illuminée. Tous les ans, une neuvaine solennelle se fait par la communauté, les neuf jours qui précèdent le 13 juin. Ce jour-là, on chante un salut. Nous avons plusieurs images de Saint Antoine... " (1)

Un détail relevé dans le journal tenu aux Trois-Rivières par le notaire Badeaux durant l'invasion américaine de 1775-76, (2) nous montre que cette dévotion n'était pas confinée au monastère, mais que celui-ci était bien dans l'expression de sa piété, l'écho de la piété populaire. Le journal nous apprend en effet que le 13 juin 1775, une messe fut célébrée — comme elle l'était sans doute tous les ans — dans l'église des Récollets.

C'était la dernière fois que la fête de saint Antoine était célébrée dans son église. L'année suivante, 1776, les Récollets, dont les autorités anglaises voulaient la disparition, quittaient les Trois-Rivières, et désormais leur église, d'abord vacante après leur départ, servira en 1790 de salle d'audience pour la Cour établie aux Trois-Rivières, puis sera affectée, en 1795, au culte protestant.

Nous arrivons à Québec, où les Ursulines nous rendent un témoignage aussi consolant que leurs sœurs des Trois-Rivières. " Nos plus anciennes Mères, nous écrit la Mère Saint François de Borgia, nous disent qu'il a toujours existé au monastère, à l'intérieur du cloître, un petit autel dédié à Saint Antoine, et que la piété des religieuses envers ce

(1) Lettre du 30 décembre 1909.

(2) Publié par l'abbé Verreau. *Montréal*, 1873, Page 165.

grand thaumaturge se plaît à entretenir avec un soin jaloux. Cela nous donne à penser que cette dévotion existe de longue date dans notre communauté. Qui sait si les premiers Récollets ne l'ont pas inspirée à nos anciennes Mères ? La semence jeté dans le sillon aurait fructifié dans la suite des temps, et nous serions les héritières de la tendre piété de nos vénérables devancières.

"Le 13 juin, chaque année, au petit autel du Saint, dans notre avant-chœur, nous avons en son honneur un salut, qui consiste dans le chant de l'hymne de la fête, avec des invocations et le *Laudate*. Tous les mardis, la relique du Saint est exposée à ce même autel et environnée de fleurs ; des lampes votives brûlent devant la statue et le tableau de Saint Antoine, à diverses intentions." (1)

Nous avons pu voir, lors d'une visite à l'intérieur du monastère, en août 1910, l'autel et le tableau dont il est question dans cette lettre. L'autel est ancien, et le tableau qui le domine — une toile de maître — est plus ancien encore. On n'en connaît malheureusement ni la provenance, ni l'auteur. Les archives du monastère sont muettes sur ces détails, ou plutôt, elles mentionnent seulement que le tableau est d'un artiste inconnu.

Le culte de Saint Antoine à l'Hôpital Général de Québec est non moins traditionnel que chez les Ursulines, et nous pouvons écrire avec assurance que les Récollets ne sont pas étrangers à ce culte au Thaumaturge franciscain parmi les religieuses de l'Hôpital Général, dont ils furent les confesseurs durant de longues années, de 1713 à 1743, et de 1747 à 1748. Voici ce que nous écrit la Révérende Mère Secrétaire, à la date du 18 juin 1910.

"Dès le début de la fondation de notre monastère [en 1694], ce grand thaumaturge a eu une place de choix dans les affections de nos chères devancières ; place que nous tenons à honneur de maintenir encore aujourd'hui.

Nous possédons, dans l'enclos de notre maison, un autel,

(1) Lettre du 24 août 1909.

à lui dédié, dès 1737. Cet autel renferme un tableau du Saint, devant lequel tous les ans, le 13 juin, nous chantons un salut et récitons quelques prières.

“ La statue de Saint Antoine est aussi exposée dans une niche creusée cette même année 1737, dans un des murs du cloître, côté extérieur.

“ Pendant plusieurs années, le *Si quæris* a été récité tous les mardis, et la tradition nous rapporte que les grâces particulières obtenues par l'intercession de Saint Antoine, pour n'être pas éclatantes par leur grandeur, le sont bien certainement par leur nombre... Laissez-moi vous relater un trait, lequel, je suis sûre, ne manquera pas de vous intéresser. Une de nos bonnes sœurs converses, disparue de nos rangs, professait un culte spécial à Saint Antoine. Pendant longtemps elle fut occupée au jardin. Soupirait-elle après un changement de température, soit pour le retour du beau temps, soit pour une pluie bienfaisante, notre sœur Sainte Croix exposait au grand jour un ancien tableau de saint Antoine, cruellement *massacré*, vous n'en doutez pas, par les intempéries des saisons, et nous ne craignons pas d'affirmer que, pour l'ordinaire, elle était merveilleusement exaucée. Quelqu'une avait-elle perdu un objet, notre bonne sœur en était vite informée, et après quelques invocations au Saint, la chose était infailliblement retrouvée.

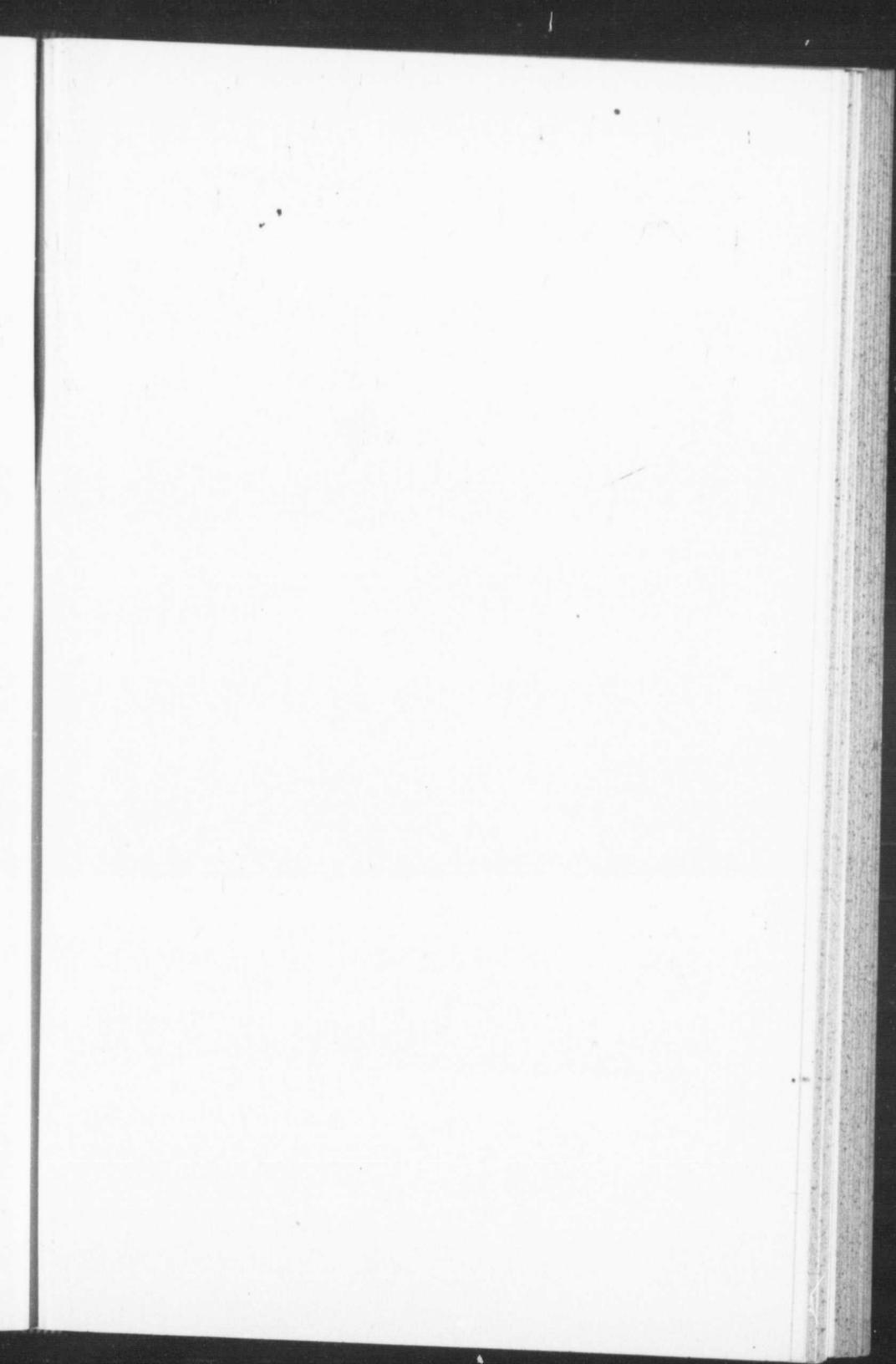
Nous possédons encore ce tableau, qu'à l'exemple de leur confiante devancière nos sœurs jardinières d'aujourd'hui ont en particulière affection.

“ Le nom de Saint Antoine a toujours été porté dans notre communauté, et nous aimons à compter ce grand privilègé du ciel au nombre de nos puissants protecteurs. ”

ANTOINE

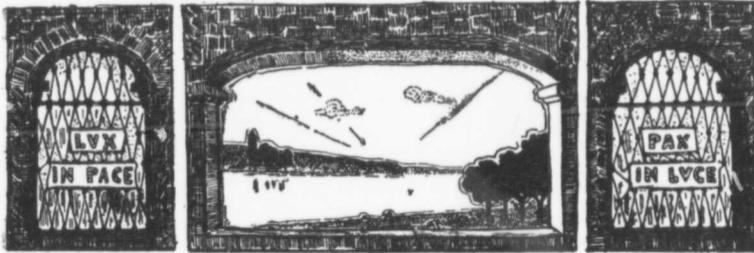
(A suivre)







RUBENS
LA DERNIÈRE COMMUNION DE SAINT FRANÇOIS



La dernière communion de Saint François



ENTRE les bras glacés de la mort fraternelle
Saint François s'endormait.

Et déjà sa prunelle,

Close aux feux du soleil qu'il avait exalté

De l'éternel matin percevait la clarté ;

Et déjà son oreille, aux vains bruits assourdie,

S'entr'ouvrait pour ouïr l'intime mélodie

Qu'un ange du Seigneur lui chantait à mi-voix.

Ses Frères, près de lui, s'attristaient. Plusieurs fois
S'essayant à tarir leurs pleurs inconsolables,
Il les avait bénis. Et ses bras vénérables,
Croisés comme jadis ceux d'Israël mourant,
Semblaient vouloir presser sur son cœur expirant,
Tous les fils qu'il avait engendrés à la vie.
Sa charité, dans l'excès même inassouvie,
Surpassant tout désir humain et tout vouloir,
Selon tout son pouvoir, par delà tout pouvoir,
Chercha, pour les bénir à jamais, tous les frères :
Et ceux qu'émerveillaient ces ivresses austères,
Et ceux qui dans l'incertitude de sa fin,
Présents d'esprit, pour lui priaient ; et ceux enfin
Qui jusqu'au jour dernier voudraient suivre sa voie.

Alors, et tressaillant d'une indicible joie,
Il réclama celui dont l'amour a voulu
Qu'il se fit l'identique aliment de l'élu :
Viatique en chemin, et récompense au terme,
Unique cependant pour le désir en germe
Et l'assouvissement par la possession.

Une fois donc encore avant la vision,
Son regard percevra cette claire Apparence ;
Ses yeux contempleront encore en espérance
Ce Jésus qu'ils verront bientôt à découvert ;
Et leurs deux cœurs, qui l'un pour l'autre ont tant souffert,
Le Cœur blessé d'amour, le cœur mort à la crainte,
Par un dernier effort avant la prime étreinte,
Rythmeront une fois encor leurs battements ;

Une dernière fois ces avides amants
S'unissent. Mais la vie à la mort asservie,
Succombe à ce baiser de l'éternelle Vie.

V.-M.





Les Tiers-Ordres et la Communion

RAPPORT PRÉSENTÉ AU XXI^{me} CONGRÈS EUCHARISTIQUE

PAR LE R. P. ANGE-MARIE HIRAL. O. F. M.

Gardien des Franciscains de Montréal

N. B. Malgré la généralité du titre on permettra au Rapporteur, pour plus de précision, de s'en tenir à l'étude du Tiers-Ordre que naturellement il connaît le mieux, celui de Saint François ; ce Tiers-Ordre d'ailleurs étant le plus notoire et le plus répandu, les conclusions pourront, par analogie, s'appliquer aux autres Tiers-Ordres.

I

Les Tertiaires de Saint François dans leur dévotion à la Sainte Eucharistie peuvent se laisser guider par l'esprit de leur Père séraphique qui est un esprit d'amour.

LA définition seule du Tiers-Ordre nous indique déjà le besoin qu'il a de l'Eucharistie en général et de la Sainte Communion en particulier.

Le Tiers-Ordre en effet, est un état de vie qui porte les âmes à la perfection chrétienne par la pratique des commandements sous une Règle approuvée par l'Eglise.

Or, il est impossible d'atteindre la perfection de la vie chrétienne que le séraphique législateur propose à ses adeptes comme l'idéal même de leur Ordre, sans cet Aliment Divin

qui nourrit au milieu de l'Eglise le foyer inextinguible d'où jaillit la vie.

Il le savait, celui qui, inspiré de Dieu et envoyé par Lui, devait ranimer sur la terre le feu de la charité qui s'éteignait, aussi il chercha à faire passer dans l'âme de ses enfants son amour de Séraphin pour la Sainte Eucharistie. Son esprit, il le manifesta dans la lettre même de sa Règle.

Il ne faut cependant pas se contenter de posséder la lettre pour comprendre cet esprit. On peut appliquer à tout fondateur d'Ordre ce qui a été dit du Grand Patriarche de la vie monastique en Occident : « Si vous voulez connaître Benoît, lisez sa Règle, mais si vous voulez connaître sa Règle, lisez sa vie. »

Les Tertiaires de Saint François dans leur amour de la Sainte Eucharistie et dans les pratiques de piété envers cet adorable Sacrement peuvent en toute assurance se laisser guider par l'esprit de leur Père et de leur Ordre.

Si le Diacre d'Assise n'a pas gravi le dernier degré de l'autel et ne s'est pas cru digne du Sacerdoce, n'est-ce point par respect et par amour du Très Auguste Sacrement dont il comprenait l'ineffable grandeur ? Mais il ne s'en éloignait pas, sentant le besoin qu'il avait de Lui. Comme il l'a aimé, son Jésus, celui qui porta sur la terre un cœur brûlant de Séraphin ! aussi dans sa courte existence a-t-il entrepris avec ardeur toutes les œuvres eucharistiques : construction d'églises, œuvres des tabernacles, œuvres des hosties, entretien des linges et des vases sacrés ; son zèle ne craint pas de s'adresser aux Prêtres eux-mêmes pour leur dire avec quelle révérence ils doivent traiter ce Fils de Dieu qui par amour pour nous s'est fait notre nourriture et le compagnon de notre exil.

Aussi quelle n'est pas la famille qu'il forme ! La Vierge Claire inséparable de l'ostensoir, sa force et sa protection ; le docteur séraphique Saint Bonaventure, chantre de l'Eucharistie ; Antoine de Padoue dont la Foi fait fléchir devant l'Eucharistie et les genoux de la mule affamée et le cœur endurci des hérétiques ; enfin, de peur que l'énumération ne

soit trop longue, c'est un de ses enfants, humble frère convers, « celui qui parmi tous les saints dévoués à l'Eucharistie tient le premier rang » (Léon XIII, *Providentissimus Deus*) que l'Eglise nommera le PATRON SPÉCIAL DES CONGRÈS ET DE TOUTES LES ŒUVRES EUCHARISTIQUES PRÉSENTES ET FUTURES : J'ai nommé Saint Pascal Baylon.

La dévotion et l'amour de Saint François d'Assise pour la Sainte Eucharistie sont passés dans sa famille religieuse ; ils ont traversé tous les siècles, pénétré les nombreuses générations qui se sont succédées durant sept cent ans, enfantant des docteurs et des martyrs, des contemplatifs et des actifs, petits et grands, sur les trônes et dans les chaumières, tous, le cœur et les mains tournés vers le Prisonnier d'amour de nos tabernacles.

Cet esprit n'a rien perdu de son intensité et de sa force dans la longueur des âges qu'il a dû traverser ; il est de nos jours encore tout aussi profond et tout aussi fécond, tout aussi puissant et tout aussi agissant.

Je dois vous le montrer, vous vous y attendez.

Il m'est nécessaire de restreindre mon cadre et de ne vous montrer qu'un détail de ce grand tableau ; je me contenterai de vous présenter l'un des Trois Ordres fondés par Saint François, le Troisième, dans sa Vie Eucharistique.

II

Les Tertiaires trouvent dans leur Règle les directions les plus précieuses pour leur dévotion envers la Sainte Eucharistie et particulièrement pour la Sainte Communion.

*
*
*

LE Tiers-Ordre de Saint François, par sa Règle, devient une école de dévotion envers la Sainte Eucharistie. Cette Règle demande en effet *l'assistance à la Messe quotidienne* (Ch. II § 11.) autant du moins qu'il est possible selon les devoirs d'état de chacun.

Cette assistance à la Sainte Messe en semaine a été souvent envisagée dans les Congrès Eucharistiques tant au point de l'honneur dû au Dieu qui descend sur nos autels et qui bien souvent, hélas ! ne trouve dans son temple aucun adorateur pour le recevoir Lui et les grâces abondantes qu'Il apporte du Ciel — qu'au point de vue de la sanctification personnelle par l'assistance quotidienne au Sacrifice de la Messe, — soit enfin comme une réparation pour tant de péchés commis par l'abstention de la Messe obligatoire. Ce triple point de vue est respecté par le Tertiaire qui fidèle à sa Règle assiste tous les jours, autant qu'il le peut, au Saint Sacrifice.

La Sainte Communion est la plus intime participation à la Sainte Messe. La Règle du Tiers-Ordre invite à la Communion fréquente : indirectement en invitant à l'assistance quotidienne de la Messe, directement en fixant un minimum de Communions que la ferveur, en croissant, fera augmenter de plus en plus, jusqu'au terme, la Communion quotidienne.

Ceux qui comme vous, M. M. . . , s'intéressent tout particulièrement au mouvement eucharistique ont depuis longtemps constaté que la Sainte Communion est devenue progressivement de plus en plus fréquente surtout chez les hommes. J'ose affirmer sans crainte d'être contredit que l'extension du Tiers-Ordre de Saint François tant recommandé par les Souverains Pontifes qui ont gouverné l'Eglise en ces derniers temps, n'est pas étranger à ce mouvement progressif. Le Tiers-Ordre n'aurait-il produit que ce résultat qu'il faudrait en remercier et en bénir la Providence.

La Règle encore recommande au Tertiaire de veiller à ce que les malades ne meurent pas sans le Sacré Viatique (Chap. II § 13.) Si la F. M., sentinelle infernale, veille pour que le Dieu des miséricordes et du pardon soit écarté du chevet des mourants, le Tertiaire doit être, lui, l'ange introducteur qui ménage cette dernière rencontre de Dieu et de l'âme sur la terre avant la rencontre du Tribunal suprême.

Pour les autres Œuvres Eucharistiques, j'en appelle à MM. les Curés, à MM. les Directeurs. Quels sont les adorateurs

les plus assidus, les assistants les plus constants aux processions du Très Saint Sacrement? Les Tertiaires. Que M. le Directeur de l'Adoration Nocturne à Montréal nous dise quel est le centre de recrutement le plus fécond de ses admirables adorateurs? n'est-ce pas la Fraternité du Tiers-Ordre?

Ces fraternités ont toutefois à Montréal une Œuvre particulière d'Adoration. Les Souverains Pontifes ont accordé une indulgence plénière tous les mardis, en l'honneur de Saint Antoine, à ceux qui prient devant le Très Saint Sacrement exposé dans une église franciscaine. Tous les mardis, le Très Saint Sacrement est donc exposé dans notre chapelle à l'adoration des fidèles, et les diverses Fraternités du Tiers-Ordre viennent tour à tour présenter leurs hommages au divin Roi et monter près de son trône la Garde d'honneur.

Je ne parle pas des Tertiaires Régulières ou Franciscaines, dont plusieurs Congrégations et notamment les Franciscaines Missionnaires de Marie, ont dans chacune de leurs maisons, au fond de la Chine, du Japon ou des Indes aussi bien qu'en Europe et en Amérique, l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement. Qui nous dirait les grâces de conversion qui sortent de l'Hostie Sainte perpétuellement adorée et priée!

III

Ce que pratiquement font les Tertiaires. Statistiques fournies par les Fraternités de Montréal.

JE n'ignore pas qu'un rapport est toujours plus intéressant et ses conclusions plus fortes, quand, à l'appui des théories, le rapporteur peut fournir des chiffres.

A l'intention du présent rapport il a été fait une enquête, un peu délicate, et qui à cause de cela même n'est peut-être pas aussi complète que nous l'aurions voulu, mais qui cependant nous donnera une idée de la vie eucharistique parmi nos Tertiaires de Montréal. Il a été demandé à chacun combien

de fois il pouvait assister à la Sainte Messe en semaine et y faire la Sainte Communion. Voici quel a été le résultat.

Tout d'abord il faut faire une distinction entre les hommes et les femmes ; les premiers n'ont pas la même piété que l'Eglise reconnaît dans le « sexe pieux » ; il faut dire aussi qu'ils n'ont pas les mêmes loisirs. Et cependant combien d'ouvriers admirables qui sont fidèles à la Sainte Messe avant le travail.

POUR LES HOMMES TERTIAIRES :

25% entendent la Messe chaque jour et y font la Sainte Communion.

24% font la Communion fréquente.

28% la Communion hebdomadaire.

Enfin 23% la plus petite portion ne font que la Communion bi-mensuelle. Ceux qui se contentent de la Communion strictement mensuelle sont très rares et leur nombre dans la proportion est largement compensé par ceux qui font plus que la Communion bi-mensuelle et que nous avons cependant compris en cette catégorie pour ne pas les multiplier.

Je ferai remarquer en passant qu'il y a des paroisses plus ferventes les unes que les autres. Je n'en cherche pas la raison, mais pour n'en citer que deux à leur louange sans rien enlever aux autres, Saint-Jacques avec 48 Tertiaires hommes donne un total par mois de 637 messes entendues et 385 communions ; Sainte-Cunégonde : 66 membres ; 865 messes, 445 Communions.

POUR LES SŒURS TERTIAIRES

A peine si le nombre des Communions s'éloigne du nombre de messes entendues, surtout si l'on considère que quelques Sœurs Tertiaires entendent plusieurs messes par jour. C'est dire que selon le désir de Notre-Seigneur et de l'Eglise les Tertiaires communient chaque fois qu'elles entendent la Sainte Messe — Or :

60% l'entendent tous les jours.

15% l'entendent 4 et 5 fois par semaine.
23% 2 et 3 fois ; et bien rares, à peine 3%, celles qui ne peuvent absolument pas entendre au moins une messe en semaine.
Comme je l'ai déjà insinué le chiffre des communions est sensiblement le même que celui des messes entendues, ainsi : 53% font la Communion quotidienne.

La Paroisse de Saint-Léon de Westmount pour 69 Tertiaires donne un total de 1399, disons 1400 messes et 1278 communions par mois. Il y a plusieurs raisons à ces beaux chiffres, ils n'en sont pas moins très édifiants.

Est-ce à dire que les Tertiaires doivent s'en tenir là ? Nous espérons que les solennités grandioses du Congrès Eucharistique activeront encore plus dans leur âme l'Amour Sérapique pour « Notre Pain Quotidien ! »

En conséquence et avec l'autorisation du comité nous émettons

LES VŒUX SUIVANTS :

1° Que selon les recommandations pressantes des Souverains Pontifes on propage de plus en plus le Tiers-Ordre de Saint-François qui est un foyer de vie Eucharistique.

2° Que les Directeurs de Fraternités engagent les Tertiaires dans les Œuvres Eucharistiques, en particulier l'Adoration et la Communion fréquente.





Chronique franciscaine

CANADA

Dans nos couvents. — Montréal

LES événements se multiplient dans leur intime simplicité, apportant à défaut d'une notoriété d'ailleurs inutile, leur tribut de douces émotions. Ce sont d'abord les *Prises d'habit et professions* qui chaque année, entre les deux Notre-Dame, grossissent la séraphique milice des Mineurs. Le 14 août, sous la présidence du T. R. P. Provincial qui prononça aussi l'allocution de circonstance, trois jeunes gens revêtirent la bure franciscaine. Deux d'entre eux sortaient de notre Collège Séraphique et cette circonstance, bien consolante pour les bienfaiteurs de ce modeste Cénacle, leur donnait droit à une indulgence plénière spéciale.

Dans son sermon, le T. R. Père fit ressortir que la vie religieuse donnait leur plein épanouissement aux véritables grandeurs de l'homme et du chrétien et que le nom de *religieux* bien loin d'être, comme les libres-penseurs le prétendent, un symbole de déchéance, est au contraire un titre de perfection morale, individuelle et sociale.

Le jeudi 8 septembre, en la fête de la Nativité de Notre-Dame, jour d'ouverture du Congrès Eucharistique, un enfant de Ville-Marie fit sa profession ; le R. P. Jean-Joseph s'inspira éloquentement de ce triple fait et entretint la fidèle et nombreuse assistance des harmonies qui unissent Jésus-Hostie, la T. S. Vierge et l'âme religieuse. Dans la même cérémonie un jeune prêtre, persévérant enfant de Saint François, prit les livrées Séraphiques.

Départ de missionnaires

UN peu plus tard, le lundi 12 septembre, en la fête des Bx. Apollinaire et compagnons, martyrs du Japon appartenant au 1^{er} Ordre, deux de nos jeunes prêtres nous quittèrent pour les Missions : le premier, le R. P. Eusèbe Meunier, de Montréal, élève de notre Collège Séraphique, à destination de la Chine, le second, le R. P. Calixte Gélinas, des Trois-Rivières, pour aller rejoindre ses compatriotes au Japon.

La cérémonie de départ, toujours si émouvante, a réuni comme de coutume, la foule sympathique de nos amis, bienfaiteurs et habitués. Le T. R. P. Provincial tint à honneur d'adresser lui-même à ses généreux enfants les paroles de l'adieu chrétien.

Triduum Eucharistique

CONFORMÉMENT aux instructions de Mgr l'Archevêque, un double triduum préparatoire au Congrès International a été célébré dans notre église conventuelle. Le premier consacré aux fidèles de langue anglaise, le second aux fidèles français.

Dans la chapelle brillamment décorée et illuminée par la collaboration de nos généreux amis et de nos pères et frères, la statue de Saint Pascal Baylon, élevée au-dessus de l'autel et couronnée d'une belle inscription, paraissait comme un juste hommage au *Patron spécial des œuvres Eucharistiques*. La fidélité de l'assistance ne se démentit pas, sinon le samedi soir, où la réception de S. E. le Cardinal Lègat et la persistance de la pluie produisirent un vide sensible, mais non disproportionné.

Les prédicateurs du Triduum furent le R. P. Jean-Joseph, le R. P. Raymond, et le R. P. Gardien.

Le premier, avec la piété et la solidité qui lui sont habituelles, traita du double devoir de foi et de charité que nous avons à l'égard de Notre-Seigneur au Saint Sacrement.

Le R. P. Vicaire s'attacha à montrer dans Saint Pascal, le fidèle enfant de la Vierge, récompensé par celle-ci par le don d'une dévotion unique au T. S. Sacrement.

La tâche du R. P. Ange était belle ; la cérémonie de clôture comprenait la bénédiction d'un crucifix monumental, destiné à perpétuer dans notre église conventuelle le souvenir du Congrès, et des trois bannières des Fraternités de Montréal qui désormais flotteront aux yeux de nos frères du Tiers-Ordre comme un signe de ralliement et un modèle : ces bannières, œuvres d'un art consommé, représentent Saint Joseph, Saint François et Saint Louis, roi. La procession du Très Saint-Sacrement devait suivre ces diverses cérémonies. L'âme apostolique du R. P. Prédicateur dans un chaleureux discours, développa cette pensée si délicatement opportune : le Calvaire est un autel, l'Autel est un calvaire.

L'assistance, digne des plus beaux jours, massée dans l'église et ses galeries, chanta avec une allégresse communicative durant la procession et la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Cette participation des fidèles aux chants liturgiques est véritablement un foyer de dévotion pour tous.

Au Congrès

NOUS ne pouvons ici retracer même rapidement l'histoire du Congrès Eucharistique. Cette histoire a été écrite au jour le jour par les journaux et nos lecteurs la connaissent. Nous mentionnerons seulement la part prise par plusieurs de nos Pères soit à l'organisation du Congrès, soit aux études.

Le T. R. P. Provincial a donné un rapport canonique et pratique sur la *Messe en voyage*. Le R. P. Ange Marie, un rapport sur *les Tiers-Ordres et la communion*; nous le publions dans le présent numéro de la *Revue*. Le R. P. Raymond a traité de *la participation du peuple au chant liturgique*.

Le R. P. Ethelbert a également pris la parole dans les sections anglaises.

Ajoutons que les chiffres des bonnes œuvres accomplies par les tertiaires ou à l'instigation des tertiaires en vue du Congrès et que nous publions en *Bouquet Spirituel*, ont, à la lecture qu'en fit le R. P. Ange au cours de son rapport, obtenu le tribut d'applaudissements que méritait leur éloquence.

Daigne Marie couronner de grâces le souvenir de tous ces faits.

Les Tertiaires dans la procession

LA présence de nos tertiaires dans le cortège de Jésus-Hostie a été vivement applaudie sur tout le parcours, et même avant, car les "Chevaliers de Colomb" leur avaient déjà fait un chaleureux accueil tandis qu'ils se rendaient à leur point de réunion.

Ils étaient environ sept cents, en grand habit, marchant sous les 4 bannières des fraternités, après toutes les associations laïques et immédiatement avant les religieux. Leurs prières, leurs chants, leur austère vêtement, leur démarche recueillie faisaient une belle impression sur la foule. Aussi nos frères tiendront-ils à honneur d'être toujours dignes de ce qu'ils ont paru au Congrès : *les Frères de la Pénitence*.

Québec

Congrès diocésain de Tempérance

LE premier Congrès diocésain de Tempérance, tenu à Québec du 31 août au 4 septembre, a donné lieu à toute une série de manifestations religieuses et sociales dont le succès éclatant, dû aux labeurs intelligents des organisateurs et au concours le plus heureux de circonstan-

ces providentielles, en a fait l'un des événements les plus importants dans l'histoire du diocèse de Québec.

Nos lecteurs savent que les PP. Franciscains se dévouent ardemment à promouvoir la cause de la tempérance. Leur concours n'a pas manqué au Congrès de Québec. Toute la partie du programme des séances auxquelles non seulement les congressistes, mais aussi le public pouvait assister, était sous leur direction. Cette partie comprenait des conférences avec projections lumineuses, agrémentées de chants et de musique, et l'exposition anti-alcoolique. Les conférences furent données par les Pères Ladislas et Joachim, qui se sont fait une spécialité de ce mode d'enseignement, si fructueux en résultats sérieux et durables. Outre qu'elles auront été l'une des manifestations les plus intéressantes du Congrès, ces conférences illustrées auront eu cet autre avantage de montrer aux congressistes, prêtres et laïques, de quel appoint peuvent être les conférences à projections lumineuses dans la série des moyens de campagne mis en œuvre dans la grande lutte contre l'alcool.

Nous devons, en plus, au R. P. Ladislas, l'un des rapports les plus intéressants qui aient été présentés au congrès : celui qu'il a lu devant la commission de l'enseignement sur l'organisation et le fonctionnement des Sociétés de Tempérance.

Enfin, nous devons faire mention d'une autre collaboration franciscaine, celle du R. P. Hugolin.

A lui le Congrès est redevable de l'exposition anti-alcoolique qui fut pour plusieurs une véritable révélation, et pour tous l'objet d'une admiration non ménagée. Cette exposition réunissait plus de mille numéros distribués en dix sections, comprenant des publications, des médailles, insignes, etc. . .

La plus grande partie des imprimés provenait des bibliothèques de nos couvents de Montréal et de Québec. Un catalogue complet de tous les objets, exposés (un volume de 100 pages, grand octavo), donnait un aperçu détaillé du contenu de l'exposition.

En face de pareils dévouements, nous n'avons pas été étonnés de recueillir sur les lèvres du Secrétaire-Général du Congrès cet éloge aussi délicat que justement mérité et que nos lecteurs ne nous pardonneraient pas de ne pas citer en entier :

“Tous les brillants concours qui se sont multipliés à l'envi, par la grâce du Ciel, pour augmenter l'éclat de notre présent Congrès et en mieux affirmer la portée bienfaisante, ne sauraient nous faire oublier pourtant, une collaboration plus modeste peut-être, mais non moins efficace pour la réalisation du but visé. Nous tenons à faire une mention particulière de l'appoint qu'a rencontré, dans son labeur d'organisation, notre Comité, chez l'humble religieux, qui, depuis des années, dans la chaire apostolique, puis dans la presse, cette autre chaire de prédication

et d'enseignement aux temps actuels, s'est fait la réputation d'être l'un des plus rudes jouteurs de la lutte contre l'intempérance. Il s'agit de notre distingué compatriote, le Révérend Père Hugolin, franciscain. C'est à lui, presque exclusivement, que nous devons l'exposition anti-alcoolique, si captivante, avec le catalogue consciencieux et complet qui la détaille, comme aussi la préparation des séances récréatives de propagande anti-alcoolique inscrites à notre programme. L'exposition nous permet de suivre, à travers un millier et plus de brochures, de journaux, de tracts, de tableaux, d'images, d'insignes, de médailles, etc, la marche ascendante de la lutte contre l'alcoolisme, tant au Canada qu'en Europe, depuis cinquante ans, mais en ces dix dernières années surtout. Les séances de propagande seront de nature à nous faire saisir sur le vif les désastres de l'intempérance, comme aussi les joies dont rayonne le foyer des tempérants. L'exposition et les séances de propagande compteront, nous n'en avons pas le moindre doute, parmi les plus durables souvenirs de ce Congrès".

Bastiscan

LA visite de notre Fraternité a eu lieu du 1^{er} au 3^e Septembre, et s'est terminée par une belle cérémonie de 2 vêtures et de 25 professions : 8 de Frères et 17 de Sœurs. Un nombre assez considérable de postulants et de novices, retenus par les travaux très pressants de la campagne, n'ayant pas pu prendre part à la cérémonie du samedi, une seconde a eu lieu le dimanche matin. Elle fut présidée par M. le Curé, le R. P. Xavier-Marie, prédicateur de la visite, n'ayant pu à son regret demeurer plus longtemps parmi nous.

Baie Saint-Paul

Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie

LA clôture de la première retraite annuelle des Petites Sœurs Franciscaines de Marie, en coïncidant avec la belle fête de Sainte Claire, fait chaque année de cette date un jour que l'on voudrait sans soir, ou du moins sans lendemain. Les âmes exaltent à l'envi les miséricordieuses tendresses de l'Époux qui semble prendre un plaisir tout divin à les inonder d'une joie communicative. Parents et amis en effet se sentent émus, pénétrés de cette paix qui surpasse tout sentiment. Les élues du jour, au nombre de 28, savent bien d'où vient cette douce impression; interrogées, elles répondraient que c'est la douce onction que le bon Dieu met toujours au sacrifice

Une cinquantaine de Sœurs ont suivi la belle retraite donnée par le

R. P. Victorin-Marie. Les mots : renoncement, sacrifice, immolation, pénitence, obéissance absolue, ont été si bien expliqués par le R. P. Prédicateur, qu'aujourd'hui ils ont dépouillé leur rigueur austère pour s'embaumer d'amour et de générosité.

A la cérémonie de clôture, présidée par M. l'Aumônier, M. E. Gauthier, ancien curé de quelques-unes des nouvelles novices et professes, a dit, en termes heureux, le rôle de la vierge qui chaque jour consomme son immolation par ce fidèle et joyeux accomplissement de l'obéissance, jusqu'à ce que retentisse l'appel de l'Epoux, "*Veni, sponsa mea, veni, dilecta mea, veni, coronaberis.*"



LES MISSIONS FRANCISCAINES

AU JAPON

Les Aïnos

La dernière lettre du R. P. Pierre Gauthier, missionnaire au Japon, publiée par la Revue de septembre, parlait des premiers habitants de l'Empire du Soleil levant ; nos lecteurs aimeront sans doute à connaître sur ces peuplades les intéressants détails suivants.

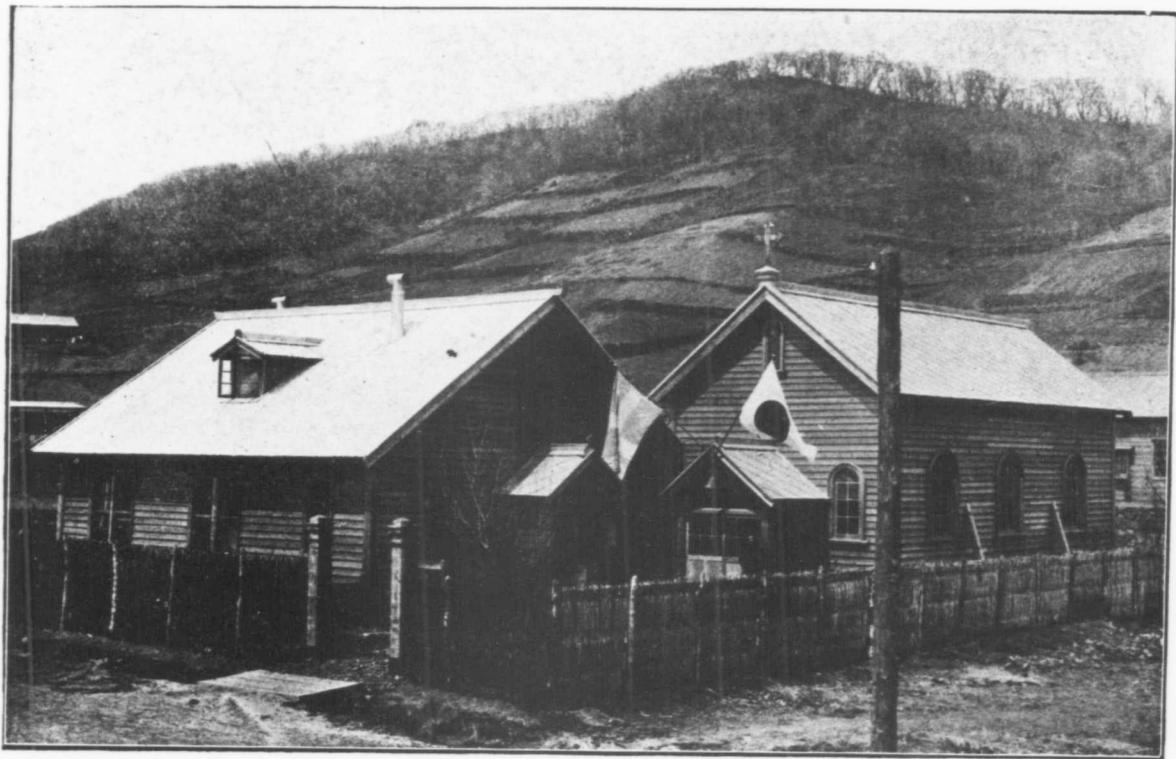


Aussi loin que remontent les annales et les traditions, elles parlent d'anciens habitants sauvages, les « barbares orientaux », Yebis, Yebsis, Yemisi, Mo-zin ou Mao-jin (hommes chevelus) qui peuplaient le Nord de la grande île : ce sont les ancêtres des Aïnos. Actuellement les Aïnos de race pure sont confinés dans Yeso, dans les Kouriles du Sud et à l'extrémité méridionale de l'île russe Sakhalin. Le recensement de 1873 en énumère seulement 12281 dans Yeso ; il n'est pas probable que la race entière soit représentée par vingt mille individus. Les quelques familles de Kouriles proprement dits qui vivent dans les Iles du Nord, voisines du Kamchatka, ne se distinguent pas des Kouriles de la Péninsule Sibérienne.

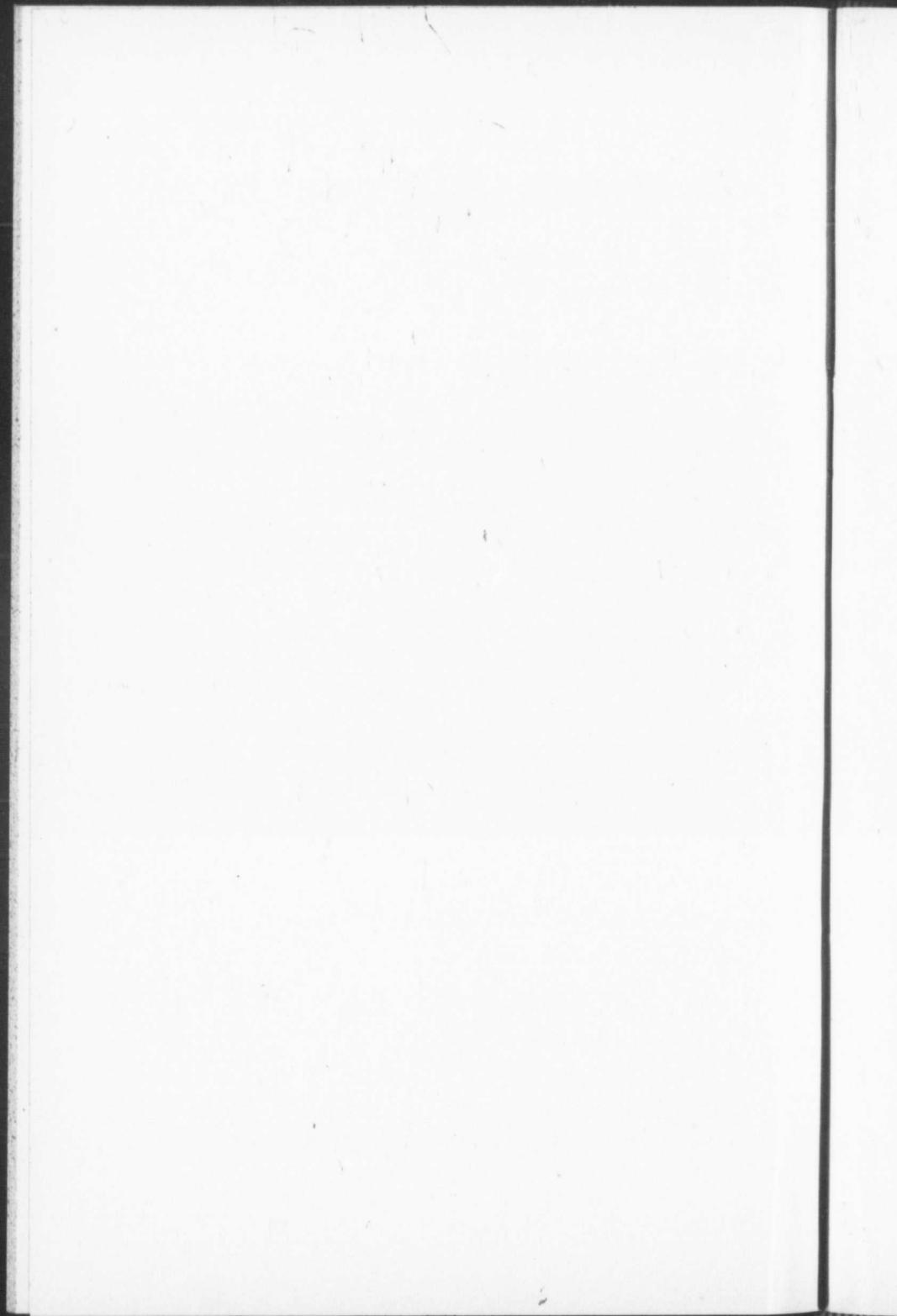
Des Aléoutes vivent aussi dans les Iles de Timousir et d'Ouroup. D'après Golovnin, le nom d'Aïnos, de même que celui de la plupart des appellations de peuples, a simplement le sens « d'hommes » : cette pauvre nation dont il ne reste qu'un débris méprisé, a cru aussi qu'elle habitait le centre du monde et qu'à elle seule elle constituait l'humanité. « Dieux de la mer, dit un ancien chant, dieux de la mer, ouvrez vos yeux divins. Partout où tombent vos regards, résonne la langue aïno. » Mais ce nom d'hommes que les Aïnos se donnaient orgueilleusement, leurs voisins les Japonais ne pouvaient manquer de l'expliquer par leur propre langue, et l'une de leurs étymologies, rapportée par Satow, fait du mot « Aïno » (Inou) le synonyme de « Chien ».

Chaque tribu des Barbares de Yeso raconte diversement son origine ; mais en général, les Aïnos se refusent à répondre quand on les questionne sur leurs aïeux : de pareilles demandes sont considérées par eux comme de mauvais augure. En l'absence de témoignage précis, il ne reste donc qu'à ranger les Aïnos parmi les peuples auxquels ils paraissent ressembler le plus. D'après la plupart des auteurs, les Aïnos, voisins des Japonais, des Chinois, des Mandchoux, doivent être tout simplement classés avec les populations dites « mongoles » de l'Asie orientale.

Il est certain que le type ordinaire des Aïnos s'éloigne nettement de celui de leurs maîtres japonais ; ils ont la peau plus blanche, le front plus large et plus haut, l'encéphale beaucoup plus vaste et supérieur à ceux de la plupart des hommes de toute race, le nez saillant, les yeux grands, noirs et doux, et leurs paupières, ouvertes comme celle de l'Européen, laissent au regard sa direction horizontale. Ce qui distingue principalement les Aïnos de leurs voisins de l'Asie orientale, c'est l'abondance de leur chevelure. Jadis ils étaient généralement connus sous le nom de « Kouriles velus », du nom des îles qu'habitaient plusieurs de leurs tribus ; c'est ainsi que les désignent Trébold et les premiers navigateurs russes, Krusenstern et Golovnin. Les annales japonaises les dépeignent comme des espèces de bêtes fauves, ayant des crinières et des barbes de quatre pieds de longueur ; le premier Aïno, dit la légende, ayant été allaité par une ourse, se recouvrit de poils, et toute sa descendance est velue comme il l'était lui-même. Pourtant un même espace du cuir chevelu est moins fourni chez les Aïnos que chez les Japonais et les



LA MISSION FRANCISCANNE DE MURORAN (JAPON)
DÉDIÉE A LA BONNE SAINTE ANNE



Européens, mais chaque cheveu est d'un tiers plus épais, ce qui les fait paraître beaucoup plus abondants qu'ils ne le sont en réalité. En outre un grand nombre d'Aïnos ont de véritables panaches sur diverses parties du corps, notamment sur les omoplates, et la toison qui ombrage leur peau se compose de poils ayant en moyenne quatre centimètres de longueur. L'Aïno, fier de sa longue barbe, qui le distingue des autres hommes qu'il ren contre, la considère comme sacrée et rien ne saurait le décider à y porter le fer. A cet égard l'Aïno ressemble au paysan russe, avec lequel d'ailleurs on pourrait facilement le confondre pour les traits et la physionomie. La plupart des visiteurs du pays aïno disent que les femmes sont laides et sembleraient presque appartenir à une autre race que les hommes ; leurs yeux sont plus petits et leurs lèvres plus épaisses ; cependant miss Bird, qui a pénétré jusque dans les tribus des montagnes, dit avoir rencontré beaucoup de femmes d'une beauté accomplie, même parmi les vieillards. Les enfants, choyés et caressés par leurs parents, sont des modèles de grâce et de gentillesse.

Chasseurs et pêcheurs, les Aïnos mènent une existence des plus pénibles. Ils poursuivent l'ours, le cerf, le renard, et capturent les gros cétacés, à l'exception de la baleine, à laquelle ils témoignent ainsi leur reconnaissance de ce qu'elle pousse devant elle, au printemps, des bancs de harengs dans les criques du rivage : lorsqu'ils découvrent un jeune ours dans sa tanière, ils le portent à une nourrice de leur tribu, qui allaite l'animal comme son enfant ; pendant six mois l'ourson fait partie de la famille, mais à l'automne on célèbre une grande fête et l'acte final de la cérémonie est un festin dont l'animal fait les frais : « Nous te tuons, ô ours, s'écrie-t-on, en lui donnant le cou fatal, mais tu nous reviendras bientôt dans un Aïno ». La tête, érigée sur un pieu, devant la cabane, doit protéger la demeure dont il fut l'hôte. Les crânes de cerfs, enveloppés d'herbes sont aussi respectueusement placés au sommet d'une perche et le plus souvent dans la forêt où ils ont été abattus. Telles sont les principales cérémonies religieuses des Aïnos ; à cet égard ils appartiennent au même groupe que les populations de la Sibérie orientale, chez lesquelles les voyageurs ont observé des rites analogues ; comme les Goldes de l'Ousouri, les Aïnos aiment beaucoup la compagnie des animaux ; dans presque tous les villages, ils ont à côté de leurs cabanes en roseaux de grandes cages où sont enfermés des ours et

des aigles, objets d'un culte familial. L'influence des religions japonaises s'est fait également sentir, à moins, ce qui est probable, que les unes et les autres ne dérivent en partie d'une souche commune. Les Aïnos adorent le soleil, la lune, les astres, la mer qui les nourrit, la forêt qui les protège. et vénèrent toutes les forces de la nature, les Kamoui, ou génies célestes et terrestres, que l'on trouve à la fois dans l'ancienne cosmogonie japonaise et dans celle des Sibériens orientaux.

Dans les communautés des Aïnos, le chef, qui est généralement le membre de la tribu qui possède le plus d'armes et de crânes d'ours, n'a d'autres droits que celui de juger les différends ; mais si l'opinion publique l'accuse d'une injustice quelconque, il est aussitôt destitué et le juge qui le remplace est l'homme envers lequel le tort avait été commis.

Encore indépendants des Japonais au milieu du XVI^e siècle et très redouté parmi eux, les Aïnos occupaient la partie septentrionale de la grande île et se rencontraient avec leurs voisins du sud dans la ville d'Akita pour échanger leurs denrées ; mais depuis longtemps il n'y a plus d'Aïnos au sud du détroit de Tsougar et même on n'en voit plus guère sur les côtes de Yeso tournées vers le midi ; ils sont graduellement refoulés dans la direction du nord. Leurs flèches empoisonnées avec le suc de l'aconit et leurs cuirasses en écorce ou en planchettes de bois, ne leur ont servi de rien contre les Japonais. Honnêtes, bienveillants, actifs, très courageux individuellement, quoiqu'éprouvant une frayeur superstitieuse du gouvernement, ils n'ont malheureusement ni la force morale ni les ressources matérielles qui leur seraient nécessaires dans le combat de la vie contre les envahisseurs. Le gibier s'enfuit au profond des forêts en entendant la hâche des bûcherons, et l'usage des armes à feu, qui permettrait aux Aïnos de poursuivre leur proie, est interdit par le gouvernement ; des pêcheurs japonais viennent capturer le poisson devant les huttes des Aïnos et ceux-ci ne possèdent ni filets perfectionnés ni bateaux à vapeur pour explorer les eaux sur de plus vastes étendues et à une profondeur plus grande. N'ayant pour compagnons que les chiens jaunes qu'ils attellent à leurs traîneaux ou qui halent leurs embarcations, ils ne peuvent se livrer à l'élevage du bétail et le peu d'agriculture qu'ils ont appris consiste à planter quelques légumes autour de leur demeure. Ils s'habillent d'étoffes gros-

sières, mais indestructibles, fabriquées en écorce d'arbre par leurs femmes, et pendant la saison froide ils recouvrent ces vêtements de peaux cousues et de fourrures. Sans être directement maltraités par les envahisseurs du pays, ils sont toujours trompés par eux, et même en recevant une protection réelle de la part du gouvernement, qui leur demande un faible tribut en échange de cadeaux d'une valeur plus grande, ils n'en sont pas moins démoralisés par la misère, l'ivrognerie et les maux qui en sont la conséquence ; les dettes qu'ils ont contractées envers les patrons des boutiques en font de véritables esclaves. Si quelques colons japonais de Yeso ont pris les mœurs des Aïnos et se tatouent de la même manière, des indigènes se sont japonisés en beaucoup plus grand nombre ; plusieurs ont épousé des jeunes filles de race civilisée, tous parlent plus ou moins le japonais, et peu à peu ce qui restera de la nation des « Chevelus » aura perdu sa langue, ses coutumes et son nom. D'ailleurs, il ne semble pas que la race disparaisse par l'excès de mortalité ; les enfants sont nombreux, bien soignés et les épidémies de petite vérole ont cessé de ravager les villages ; après avoir beaucoup diminué, les tribus s'accroissent de nouveau. C'est la civilisation qui les menace dans leur existence de tribus. Comme s'ils avaient conscience de la perte prochaine de ce qu'ils ont encore de liberté, les Aïnos ne tiennent guère à la vie ; ils sont gais et rieurs, mais la moindre contrariété les rebute et les suicides sont fréquents chez eux. Toutefois ils ne pratiquent point l'infanticide, si ce n'est quand il naît deux jumeaux : alors ils se débarrassent de l'un d'eux pour écarter un présage d'infortune.

D'après E. RECLUS.





LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

DOUZE RÈGLES DE PERFECTION

Quatrième règle

1. Considère que tu n'es qu'une créature, et qu'il n'en a pas plus coûté à Dieu pour te créer que pour tirer du néant les pierres et la boue du chemin, avec quoi tu peux te mettre en rang d'égalité ;

Car il n'y a pas plus à établir de rapport entre Dieu et toi-même ou le plus illustre des monarques qu'avec un vermisseau né dans la pourriture.

Ce ver, ce monarque et toi, vous avez été également créés et pour l'unique gloire de Dieu.

2. Ensuite, élève pleinement ton esprit à Dieu ; et entièrement embrasé et consumé, qu'il se surpasse lui-même et toutes choses créées, afin d'user saintement des créatures.

Admirant la beauté des êtres, ou les tournant à ton usage, comme lorsque tu manges ou bois, aie soin de dire :

« Vous aussi, vous êtes des créatures de Dieu, et vous avez avec moi une même fin, qui est de bénir notre commun auteur ! »

3. Alors tu ne t'attarderas pas dans une basse et sensuelle complaisance ; mais tu t'écrieras :

« Nous ne sommes pas créés pour une fin créée ! Venez donc ! Montons jusqu'à Dieu ! Bénissons-le avec les anges et les saints ; chantons avec eux sa gloire ;

Bénissez le Seigneur, œuvres du Seigneur ; louez-le, surexaltez-le au siècle des siècles. Amen ! (Daniel, III. 57). »

Cinquième règle

1. Arme-toi de la continuelle méditation des souffrances du Christ.

Répète souvent en toi-même ces paroles : Plus je souffrirai pour le Christ, plus je serai cher à Dieu, semblable à Jésus, familier avec ses saints.

Et aussi souvent qu'il t'arrive matière à souffrir, aussi souvent remercie-moi de te donner une occasion de me prouver ton amour par la patience.

Alors tu pourras ainsi prier : « Seigneur Jésus donnez-moi toujours quelque sujet de patience,

Afin que l'arrogance de ma volonté propre soit abaissée,

Afin que le démon soit confondu,

Afin que votre Nom soit béni en mes œuvres.

2. Exerce ta patience, excite ton courage, embrase ta volonté par la considération des peines de ton Sauveur ;

Es-tu sur le gibet, la corde au cou, déchiré par les glaives, transpercé par la lance, le cœur ouvert, la tête blessée et tuméfiée ?

Vois-tu autour de toi des bêtes furieuses lacérer tes mains et tes pieds, te couvrir de cruelles morsures ? Vois-tu des impies te harceler de leurs insultes et de leurs bouffonneries ?

Sens-tu quelque chose des peines du purgatoire ou de l'enfer ?

Quand cela serait, efforce-toi d'accepter ces maux et de pires, avec un cœur résigné et plein de l'amour de Dieu, répétant :

« Mon Dieu et mon Tout ! Pauvre moi ! Mon Jésus, mon amour, est crucifié ! Et pour adoucir ses souffrances, que ne puis-je souffrir davantage en son amour ! Du moins je le désire d'un cœur sincère et généreusement. »

Sixième règle

1. Examine avec constance si tes pensées, tes paroles et tes actes procèdent d'une profonde humilité.

Et si tu y découvres quelque recherche d'orgueil, reprends-toi

aussitôt : « Sois confondu, démon superbe ! ce n'est point pour toi que j'ai commencé, et je ne finirai point par toi. »

2. Autant tu recherches ta gloire, autant tu perds de la faveur de Dieu.

Autant tu te plais à toi-même, autant tu déplaïs à Dieu.

Ce que tu es devant Dieu, et pas plus, voilà ta vraie mesure.

N'estimer rien de soi, hautement estimer les autres, voilà la vraie sagesse que le Christ est venu nous apporter du ciel.

Les eaux d'une source cachée au creux d'un vallon ne remontent pas la pente des collines, ni la grâce de l'humble Jésus jusqu'au cœur superbe.

3. « O amour de mon cœur, ô très doux Jésus ! diras-tu souvent, donnez-moi la perle précieuse de l'humilité.

Ne permettez pas que je revête le diabolique manteau de l'orgueil ;

Accordez-moi une connaissance profonde de vos abaissements et de ma bassesse ;

Qu'à mes yeux je ne sois rien, et moins que rien. Oui, s'il existe quelque chose au-dessous du néant, c'est cela même que je veux être en mon estime. »

Septième règle

1. Tout ce que tu entreprends, songe que ce peut être ta dernière œuvre.

Quel soin, quelle diligence voudrais-tu apporter à cet acte dernier qui décidera de ton sort, qui t'ouvrira le ciel ou l'enfer ?

Le même soin, la même diligence, applique-les à ce que tu tiens présentement : qui dira si cette œuvre n'est pas la dernière qui te soit permise ?

2. Au travail accompli par un cœur fervent, les anges et les saints prennent édification et allégresse et donnent en retour aide active et féconde.

Le travail du négligent et tiède contriste l'esprit de Dieu, afflige les anges, dégoûte les saints.

3. La chair t'attirera à la paresse ; mais tu lui diras :

« Frère l'âne, tais-toi ; ce n'est point à toi que je me conseille, mais à Dieu et aux saints.

N'as-tu pas, tandis que mille autres meilleurs que toi en manquent, n'as-tu pas chaque jour le nécessaire que Dieu te fournit largement ?

Travaille donc ! C'est pour cela qu'il te nourrit et qu'il t'a donné vie et forces. »

4. Songe aussi que tu es en présence de Dieu et des Saints.

Serre en esprit, avec un ardent amour, le Crucifié entre tes bras ; dis-lui :

« Seigneur, je m'offre à vous en sacrifice perpétuel ; ne rejetez pas, mon Dieu, un cœur contrit et humilié. »



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS

GARDIEN A MONTRÉAL ET A QUÉBEC

NOUS ne pouvons passer sous silence un incident qui marqua le séjour du Père Denis à Montréal. Les constructions de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph venaient à peine d'être terminées, lorsque, dans la nuit du 24 février 1695, un violent incendie le détruisit entièrement. Le feu s'était déclaré dans l'église, qui en un instant fut envahie par les flammes. Trois récollets, et à leur tête le Père Denis, leur supérieur, volèrent au secours des incendiées, et se distinguèrent au premier rang parmi les sauveteurs, comme le racontent avec éloges les Annales de l'Hôtel-Dieu, écrites quelques années plus tard par la sœur Morin,

témoin oculaire du fait (1). Au risque de sa vie, le Père Joseph pénétra dans l'église et en sortit le Très Saint-Sacrement, qu'il transporta sur la neige.

« La Mère Le Jumeau, par un effet de son ardent amour pour Notre-Seigneur résidant dans cet auguste mystère, le suivit à demi-vêtue, à l'insu de ses sœurs ; et quoiqu'elle fût alors âgée de soixante-quinze ans, elle demeura prosternée sur la neige pendant plusieurs heures, sans que la rigueur du froid ou la crainte d'être écrasée par les chevrons embrasés pussent la détourner d'une si religieuse application. » (2) De là le Père Joseph transporta le Saint-Sacrement dans une maison voisine, celle de M. Arnault, et la sublime adoratrice l'y suivit, où « elle resta en adoration jusqu'au lendemain matin, ne pensant à autre chose qu'à prier Notre-Seigneur de conserver son ouvrage, la communauté de Saint-Joseph de Ville-Marie. » (3) Le matin venu, le Père Joseph transporta le Saint-Sacrement de la maison de M. Arnault dans celle de la Congrégation, où les pauvres Hospitalières avaient trouvé un refuge, et derrière le Père Joseph entra, à la grande joie des sœurs qui craignaient qu'elle n'eût péri, la Mère Le Jumeau, fidèle jusqu'au bout à faire la garde auprès de Notre-Seigneur. Pendant que le Père Joseph se dévouait pour Jésus-Hostie, un autre Récollet, le Père Guillaume, chargeait sur son dos des sacs de farine et les transportait en lieu sûr. De son côté, la Sœur Denis, dépositaire de l'Hôtel-Dieu et tante du Père Joseph, forçait la porte des archives de la maison, et en retirait les papiers les plus importants, ainsi qu'un sac d'argent dont elle avait accepté le dépôt.

Cependant, le Père Denis avait rempli sa mission de fondateur et ses fonctions de premier supérieur du couvent de Montréal avec tant d'habileté, qu'il fut jugé digne, probablement en 1696, de prendre la direction de la communauté de Québec, la plus importante de la mission canadienne des Récollets.

En 1692, les récollets, par l'intermédiaire de leur syndic, M. de

(1) *Mémoires* etc. Tome III, 2^e Partie. — *Vie de Mademoiselle Mance et Histoire de l'Hôtel-Dieu de Villemarie* [anonyme : M. Taillon, S. S.] Paris, 1854. p. 103.

(2) *Ibid.*, p. 103.

(3) *Ibid.*, p. 104.

Frontenac, avaient échangé avec Mgr de Saint-Vallier, leur couvent de Notre-Dame-des-Anges, contre un emplacement sur le terrain de la sénéchaussée, à la Haute-Ville, aux fins de s'y transporter et d'y construire un autre couvent. Leur ancien couvent devenait l'Hôpital-Général, fondation chère à Mgr de Saint-Vallier, dont la Mère Gabrielle Denis de l'Annonciation, autre tante du Père Joseph, devint la première supérieure, lors de la séparation du nouvel établissement d'avec l'Hôtel-Dieu, en 1699.

Le nouveau monastère des Récollets, commencé en 1693, était à peu près terminé lorsque le Père Joseph en devint Gardien, de sorte qu'il n'eut pas à subir le poids de cette fondation. La Providence lui ménageait d'autres épreuves. Elle l'avait conduit à Québec pour qu'il pût assister sa mère dans les derniers temps de sa vie, et lui fermer les yeux.

Nos lecteurs se rappellent peut-être que les parents du Père Joseph, qui avaient donné aux Récollets une partie du terrain sur lequel s'élevait leur couvent, s'étaient eux-mêmes établis près du site où dans la suite fut construit ce couvent. Or, un an après le retour de son fils, la mère du Père Joseph s'endormait pieusement dans le Seigneur, le 24 octobre 1697, à l'âge de 60 ans environ.

C'était alors l'usage chez les Récollets de donner la sépulture dans leurs églises à certains de leurs bienfaiteurs, et même aux tertiaires qui le désiraient. Quant à ces derniers, comme il y avait au couvent de Québec une chapelle spéciale à leur usage, nous présumons que c'est sous cette chapelle qu'ils avaient leur sépulture. C'est là que fut sans doute enterrée la mère du Père Denis, puisqu'elle eut sa sépulture chez les Récollets, comme le dit le *Mortuologe* des Récollets : « Octobre, 24 (1697). A Québec, dame Catherine Leneuf, femme de monsieur Pierre Denys et mère du rév. Père Joseph Denys supérieur actuel de toute la mission et Gardien du couvent de Québec. Ayant beaucoup contribué à notre établissement, pleine de vertus et de mérites, fut enterrée dans notre église avec l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François avec toutes les solennités possibles et regrettée d'un chacun et particulièrement des pauvres. *Requiescat in pace Amen.* » (1)

(1) L'acte de sépulture de Catherine Leneuf est aux registres paroissiaux de Notre-Dame de Québec. Il est du 25 octobre, et signé du curé, M. François

A ce beau témoignage donné aux vertus de Catherine Leneuf par le *Mortuologe*, nous ajouterons celui que décernent les archives des Ursulines de Québec à sa dévotion au Sacré-Cœur et au Saint-Sacrement. Depuis plusieurs années la dévotion au Sacré-Cœur était florissante à Québec, et le monastère des Ursulines était le siège d'une confrérie du Sacré-Cœur. Les associés devaient faire, à des jours déterminés, une heure d'adoration, et leurs noms étaient inscrits dans un registre. Pierre Denis et sa femme, comme la plupart des notables du pays, étaient de la confrérie. Or, nous apprend l'historien des Ursulines, d'après le registre de la pieuse association, Madame Denis, « ayant sans doute plus de loisir que son mari, elle voulut le surpasser dans son zèle pour honorer le Sacré-Cœur, en s'engageant à faire une heure d'adoration tous les premiers vendredis du mois. »

(A suivre)

FR. HUGOLIN, O. F. M.



BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAÎTRE

LE PATRON DES CONGRÈS ET DES ŒUVRES EUCARISTIQUES

SAINTE PASCAL BAYLON, FRANCISCAIN

PAR LE R. P. MARIE-MANSUY, O. F. M

une jolie brochure de 150 pp. Prix \$ 0.25

En vente à la Maison Sainte-Elisabeth. Ave Seymour, 29.

Tout le monde voudra connaître l'humble Saint auquel le Pape Léon XIII a confié le Patronage des Congrès Eucharistiques dans le temps où le Canada est rempli du triomphe de l'Hostie Sainte.

Dupré. Aucune signature de témoins ou de Récollets, sans doute parce que le service funèbre et la sépulture avaient lieu chez les Récollets, et que là devait être fait l'acte officiel de sépulture. Celui-ci n'a pas été conservé.

I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

— **I. Nazareth et ses deux églises de l'Annonciation et de Saint Joseph**, d'après les fouilles récentes pratiquées sous la direction du T. R. P. Prosper Viaud. O. F. M., Miss-ap., ex-vicaire Custodial [de Terre-Sainte]. Gardien du Convent de l'Annonciation. Paris. Alp. Picard. 1910. Une brochure in-4° (10"4 × 7"7 pcs) de xiv — 200 pp.

Dans notre dernier No (septembre p. 442) nous entretenions nos lecteurs d'importantes découvertes opérées à Nazareth par le R. P. Prosper Viaud, sur l'emplacement de deux antiques sanctuaires dédiés l'un à l'Annonciation, l'autre à Saint Joseph. C'est la relation de ces découvertes que la librairie Picard, justement renommée pour ses éditions d'ouvrages d'art et d'archéologie offre au public. Ceux de nos lecteurs qui se sont intéressés aux résultats des recherches aimeront sans doute à se renseigner plus exactement. Cet ouvrage, richement illustré de photographies et de plans, satisfera entièrement ce désir. Ajoutons qu'il apporte à la question de la *Santa Casa de Lorette* sa part de problèmes nouveaux et de principes de solution.

V.-M.

— **II La langue auxiliaire et l'Eglise**, par le R. P. Odon de Ribemont, Capucin. [Tiré à part d'un article publié par les] *Etudes Franciscaines* (avril-mai 1910) 20 pp. in.4°. Gratuit sur demande à l'auteur, maison Saint-Roch à Couvin, Belgique.

Volapük, esperanto, ido ! Le premier est mort, le second a rallié beaucoup de suffrages, le troisième héritera de la faveur du second parce qu'il est plus logique et plus vraiment international. Cependant le principe même d'une langue auxiliaire forgée de toutes pièces n'est pas encore admis. Pourquoi ne pas utiliser le latin ? pourquoi pas le simpliste et universel anglais ? Mais le latin débarrassé des subtilités épineuses de sa grammaire, c'est l'*Ido*, ou à peu près. L'anglais à contre lui les difficultés de sa lecture, et par ses racines romanes voisine suffisamment avec l'*Ido*. Le R. P. Odon est partisan convaincu de l'*Ido*, et il faut admettre qu'il a le don de promouvoir sa conviction.

— **III. Les deux Lis**. *Le lis conservé et le lis fleuri*, (manuel de dévotion et) Recueil de prières à **saint Antoine de Padoue** franciscain et à **sainte Marguerite de Cortone**, pénitente du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise ; une plaquette de 124 pp. format 4"7 × 5"8. pcs. Se vend au profit du Collège Séraphique de l'Ecluse. Prix :

[Maison Sainte Marguerite, Québec ; Maison Sainte Elisabeth, Montréal.]

— **IV. Le Frère Mineur résolu**. Retraite spirituelle offerte à tous les Frères Mineurs par le T. R. P. Raphaël Delarbre, O. F. M. ex-procureur général de l'Ordre. Quaracchi, près Florence, 1910. Une brochure de 200 pp. in 8°.

Ce nouvel ouvrage du T. R. P. Raphaël, dont la renommée en fait de spiritualité est bien établie dans l'Ordre, applique au Frère Mineur la doctrine d'un opuscule du P. Desurmont, Rédemptoriste également connu pour ses travaux ascétiques, et qui a pour titre : *Le Religieux résolu ; huit jours de réflexion*. Le nom de son auteur suffirait à recommander ce petit livre ; la manière dont il a été

conçu et exécuté le rendront familier à tous les confrères du T. R. Père. Il expose en *trois méditations* quotidiennes, et une *lecture* tirée de la vie de nos saints la doctrine spirituelle des vertus religieuses et son application spéciale à la vie franciscaine, selon les obligations et l'idéal de cette vie ; tout est d'un style simple et pieux mais non sans énergie. Nous souhaitons à cette Retraite tout le fruit qu'en attend son auteur pour la sanctification des âmes.

V.-M.

II. BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

— **Catalogue de l'Exposition Anti-alcoolique** du Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, tenu à Québec du 31 août au 4 septembre 1910 [dressé par le] R. P. HUGOLIN, O. F. M. QUÉBEC, *Imprimerie de l'Action Sociale*, 1910. Une brochure de VIII-100, pp. format 6" 6 × 9" 9 pcs.

III. AUTRES NOTICES

— **I. Revue de l'Action Populaire**, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$ 1.70) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinets — à Paris, chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

SOMMAIRE du N° 7 (20 juillet 1910) III^e année. La Doctrine sociale et le Rôle économique des syndicats agricoles.

Mis de Marcillac. EUGÈNE BELLUT : L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE FRANÇAISE.

H. Cetty : La lutte des classes en Allemagne. Noël Francès, La Bénardière, nouvelle sociale (suite) La vie sociale — Revue des Livres — Chronique de l'Action Populaire.

— **II. L'Action Populaire**. Traits d'action sociale, contenant une chronique, des renseignements précis et une étude détaillée d'action populaire. Même administration que la précédente.

N° 225 : Ligue populaire des catholiques de Hollande.

N° 227 La Presse au Village (rôle et formation des correspondants locaux. (J. Counil)

N° 228. L'Union des Syndicats agricoles communaux de l'arrondissement de Remiremont.



NECROLOGIE

· Montréal. — Saint-François d'Assise. — M. J.-O. Boucher, en religion Fr. Vincent de Paul, décédé le 23 août, après 7 ans de profession.

— M. le notaire Hyacinthe Côté, en religion Fr. Hyacinthe, décédé le 18 août 1910, à l'âge de 73 et 10 mois, après 15 ans de profession.

Homme d'une grande piété très attaché au Tiers-Ordre et dévoué pour les œuvres franciscaines.

— **Fraternité Saint-Antoine de Padoue.** — Mde Samuel Caron, née Philomène Garant, décédée le 29 août 1910, après plusieurs années de profession.

— Mde Didace Gareau, en religion Sr Victor, décédée après plusieurs années de profession.

— Mde Azilda Fife, épouse de M. Raphaël Saint-Jean, décédée le 8 avril 1910, après plusieurs années de profession.

— Mde Eugène Bédard, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 19 août 1910, après 16 ans de profession.

— Mde Nérée Leclerc, en religion Sr Sainte Catherine de Sienne, décédée le 19 août, à l'âge de 57 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Vve Paul Joly, décédée le 4 août.

— Mde Rosanna Archambault, décédée en août.

— Mde Jean Rivard, née Caroline Séguin.

Trois-Rivières. — M. Oliva Duplessis, en religion Fr. Oliva, décédé le 13 mars, à l'âge de 38 ans, après 12 ans de profession.

— M. Hubert Boisvert, décédé le 15 mai, à l'âge de 65 ans, après 17 ans de profession.

— M. Emile Perrin, en religion Fr. Emile Antoine, décédé le 23 mai, à l'âge de 67 ans, après 11 ans de profession.

— M. Sévère Thibeaut, en religion Fr. Jacques de Strépa, décédé le 9 juin, à l'âge de 58 ans, après 4 ans de profession.

— M. Zéphir Lord, en religion Fr. Zéphirin, décédé le 10 juin, à l'âge de 65 ans, après 1 an de profession.

— M. Petrus Desilets, en religion Fr. Marc, décédé le 14 août, à l'âge de 72 ans, après 32 ans de profession.

— Mde J.-Bte Descoteaux, née Marie-Louise Charette, en religion Sr Saint Jean-Baptiste, décédée le 23 juillet 1910, à l'âge de 85 ans.

— Mde Norbert Landry, née Anne Pleau, en religion Sr Madeleine, décédée le 13 août 1910, à l'âge de 69 ans, après 33 ans de profession.

— Mde Napoléon Bureau, née Sophie Gingras, en religion Sr

Napoléon, décédée le 17 août 1910, à l'âge de 75 ans, après 8 ans de profession.

Québec. — Saint-Roch. — Mde Joseph Bédard, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 21 juin 1910, à l'âge de 60 ans.

— Mde Vve Michel Bilodeau, née Théotiste Cloutier, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 3 juillet 1910, à l'âge de 83 ans et 9 mois.

— Mde François-Xavier Drouin, née Marie Hébert, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 30 juillet 1910, à l'âge de 68 ans.

— Mde Isidore Bérubé, née Odile Lamontagne, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 23 août 1910, à l'âge de 28 ans et 6 mois.

— **Fraternité du Saint-Sacrement.** — Mde Jean Rouillard, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée en juillet, après 14 ans de profession.

Saint-Sulpice. — M. Joseph Hétu, Fr. Bonaventure.

— M. Hermès Giguère, Fr. Isidore.

Saint-Henri de Lévis. — Mde François Dumont, née Emélie Turgeon, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 5 août, après 6 ans de profession.

— Mde Vve Raymond Roy, née Zoé Fortin, en religion Sr Saint-Dominique, décédée le 28 août, après 10 ans de profession.

Saint-Georges, Beauce. — Mde Marie Gilbert, épouse de feu Geo. Mathieu, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 10 juin 1910, à l'âge de 74 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Célanire Poulin, épouse de Philémon Poulin, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 27 juillet 1910, à l'âge de 51 ans, novice depuis le 16 juin 1909; elle fit profession sur son lit de mort.

— Mde Césaire Mathieu, épouse de feu Rémi Bolduc, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 16 août 1910, à l'âge de 78½ ans, après 16 ans de profession.

Saint-Laurent. — Mde Vve J.-B. Lagassé, née Esther Grove, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 24 août 1910, à l'âge de 77 ans, après 24 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Israël Dauplaise, en religion Sr Sainte-Claire, décédée au commencement du mois d'août, après 10 ans de profession.

Sainte-Dorothée. — Mde Alvéa Anne Desbiens.-M. Norbert Pesant.

L'Assomption P. Q. — Mde Edouard Drolet, née Paméla Gagnon, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 27 juillet dernier après 7 ans de profession.

Montmagny. — **Fraternité Sainte-Rose-de-Viterbe.** — Mlle Aglaë Talbot, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 27 août 1910, à l'âge de 51 ans, après 22 ans de profession.

Cette vénérable Sœur était maîtresse des Novices depuis huit ans, elle fut durant toute sa vie, un modèle de piété et de vertus chrétiennes; elle s'est éteinte dans les sentiments du plus ardent amour pour Dieu.

Lévis. — M. Edouard Fontaine, en religion Fr. François D'Assise, décédé en juillet, après 9 ans de profession.

Saint-Etienne des Grès. — Mde Louis Lemire, en religion Sr Elisabeth, décédée le 18 juillet, à l'âge de 61 ans, après 13 ans de profession.

Sainte-Ursule. — Mde Vve Joseph Lesage, née Angèle Béland, en religion Sr Joseph, décédée le 10 août, à l'âge de 78 ans, après 30 ans de profession.

— Mde Vve J.-B. Béland, née Elisabeth Arsenault, en religion Sr Saint-Jacques de la Marche, décédée le 15 août, à l'âge de 78 ans, après 7 ans de profession.

Saint-Ubald. — M. Joseph Magnan, en religion Fr. Hermas, décédé le 21 août, à l'âge de 59 ans, après 18 ans de profession.

Fall-River. Mass. — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Vve Narcisse Vaillancourt, née Aurélie Catineau, en religion Sr Sainte-Catherine de Sienne, décédée le 16 août 1910, âgée de 79 ans, après quelques années de profession.

— **Fraternité de Saint-Louis de France.** — M. Luc Gauvin, en religion Fr. Marie-Bonaventure, décédé le 24 août, à l'âge de 77 ans.

— M. Olivier Michaud, décédé le 13 août, après 10 ans de profession.

Worcester Mass.—Mde Paul Brousseau, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 18 janvier, à l'âge de 56 ans, après 6 ans de profession.

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciments au bon Frère Di'ace pour trois guérisons, brûlure, blessure d'arme à feu et une autre, après promesse de publication. Mde P. P. tertiaire. — Remerciments au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge et à saint Joseph pour grande faveur obtenue avec promesse de publier dans la *Revue du Tiers-Ordre*. Mde T. L. — Remerciments à saint François et à saint Antoine pour faveurs obtenues. Mde M. tertiaire.

Sorel. — Je désire exprimer ma reconnaissance à Notre Dame du Sacré-Cœur et au bon saint François d'Assise pour avoir obtenu ma persévérance dans ma sainte vocation. Sr. St. I. de L. (E. T.)

Daveluyville. — Remerciments à saint Antoine.

Saint-Martin. — Remerciments à la sainte Famille, à saint François et à saint Antoine pour guérison d'un mal de côté. M. A. tertiaire.

Saint Vincent de Paul (Laval). — Remerciments à la Très Sainte Vierge et aux âmes du Purgatoire pour guérison. Mde M. B.

Bellerive. — Reconnaissance à saint Antoine pour faveur obtenue. P. P. abonné.

Sturgeon-Falls. — Brillants succès dans examen. pub. prom. E. F.

Sainte-Dorothée. — Actions de grâces au Sacré-Cœur. — Remerciments à la Très Sainte Vierge et à saint Antoine pour deux grâces. — A saint Joseph et aux âmes du Purgatoire pour trois faveurs temporelles et une guérison.

Saint-Chrysostôme. — Remerciments à la Très Sainte Vierge et à saint Antoine. P. P. tertiaire.

Underhill Center, Vt. — Reconnaissance à saint Antoine pour grande faveur obtenue.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 22. — Pécheurs, 68. — Indifférents, 14. — Ivrognes, 30. — Premières communions, 4. — Vocations, 28. — Grâces d'état, 15. — Grâces spirituelles, 35. — Grâces temporelles, 59. — Familles-accord, 25. — Familles-santé, 19. — Familles-prospérité, 12. — Enfants, 75. — Jeunes gens, 21. — Jeunes filles, 39. — Mariages, 11. — Positions, 15. — Objets perdus, 7. — Malades, 62. — Défunts, 58. — Examens, 7. — Spéciales, 5.